LE PEUPLE BRETON

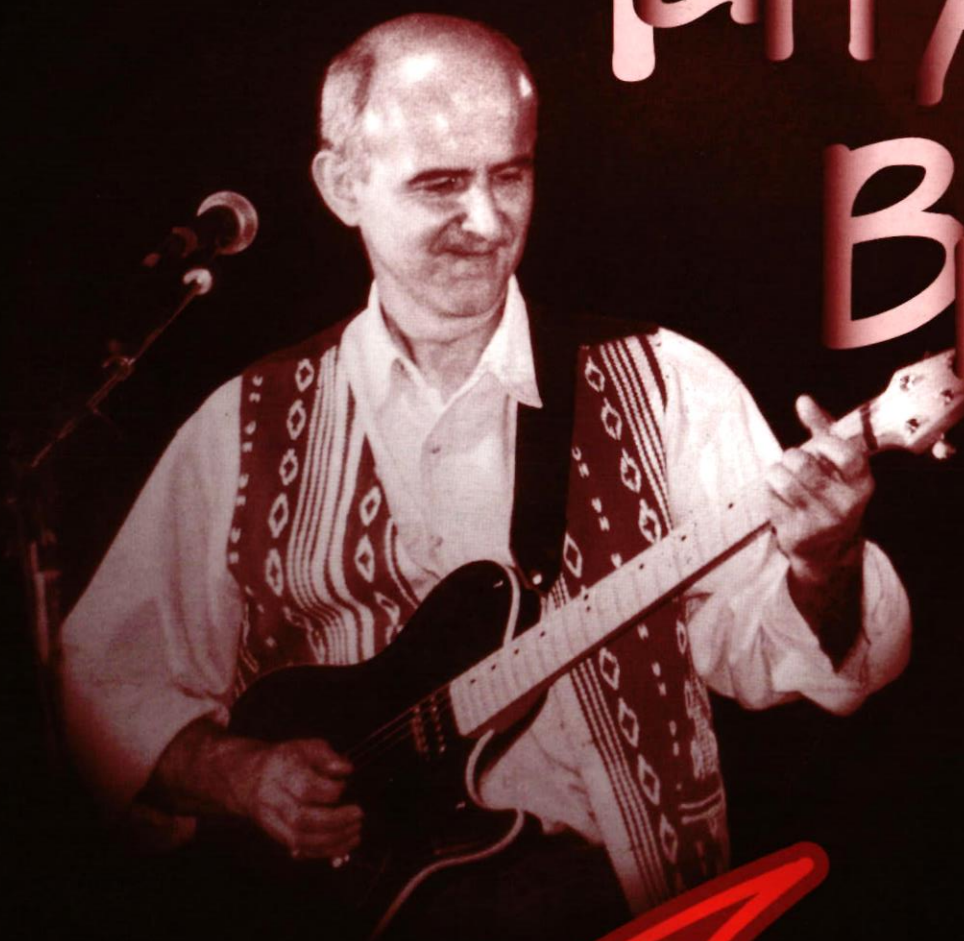
ISSN 0245-9507

N° 398 / 15 F

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

FÉVRIER / C'HWEVRER 1997

Tan Ar Bras



POBL VREIZH

QUAND LE BRIVET LIVRE DES TRÉSORS

Les découvertes archéologiques se sont multipliées en Bretagne au cours de ces dernières années. les revues bretonnes en ont peu parlé. Oubli ? Manque d'intérêt ? Pourtant, ces découvertes qui éclairent notre plus lointain passé peuvent intéresser d'autres personnes que les passionnés d'archéologie. Mentionnons parmi les plus remarquables les centaines de menhirs mis à jour à Monteneuf dans le Morbihan, ainsi que l'étonnante grotte de Ménez-Dregan dans le Finistère, où ont été conservé des outils de pierre, des ossements de grands mammifères et surtout des traces de foyers qui pourraient remonter à 400.000 ans.

Au camp de Saint-Symphorien, à Paule dans les Côtes d'Armor, les archéologues ont eu l'heureuse surprise de déterrer deux statuettes celtiques presque identiques à celle découverte au même endroit en 1988, appelée le Dieu Lyre et conservée au musée de Saint-Brieuc.

En Loire-Atlantique aussi, les découvertes n'ont pas cessé depuis deux ans.

Celle faites dans le lit du Brivet, petite rivière d'une trentaine de kilomètres qui se jette dans la Loire près de Saint-Nazaire, est à plus d'un titre exceptionnelle. Jusqu'en 1994, le Brivet était surtout connu des pêcheurs à la ligne et des randonneurs du week-end. Depuis, il a acquis une certaine notoriété dans le monde de l'archéologie.

Les importants travaux de curage réalisés entre Pontchateau, Dreffac et Sainte-Anne-sur-Brivet par le syndicat d'aménagement du Brivet ont permis en effet, d'exhumer de nombreux objets d'origines diverses.



Céramique gynécomorphe

En novembre 1994, une pirogue monoxyle (creusée dans un seul tronc) était trouvée dans la vase de la rivière. Depuis, plus de trente autres embarcations de ce type ont été découvertes. Selon les premières analyses, la plus ancienne remonterait au XV^{e} siècle avant J-C, c'est à dire à l'Âge du Bronze, et la plus récente pourrait datée du Moyen-Âge. Comme on peut s'en douter, la plupart de ces embarcations sont en mauvais état - la mieux conservée est d'époque carolingienne. C'est la première fois que l'on trouve autant de pirogues anciennes en Bretagne.

Les dernières extraites du Brivet ont été épandues sur les rives. Elles ont livré un matériel archéolitique très important. Plusieurs habitants de ces communes déjà citées, intéressés par les prochaines trouvailles et conseillés par les archéologues, ont consacré leur temps de loisirs à nettoyer les berges de la petite rivière bretonne. Leurs efforts ont été récompensés puisqu'ils ont exhumé des centaines d'objets d'époques diverses : poteries, nombreux fragments de céramique, rames, pagaies, armes, os d'animaux de l'époque historique et même de la Préhistoire (crânes d'ours et d'aurochs).

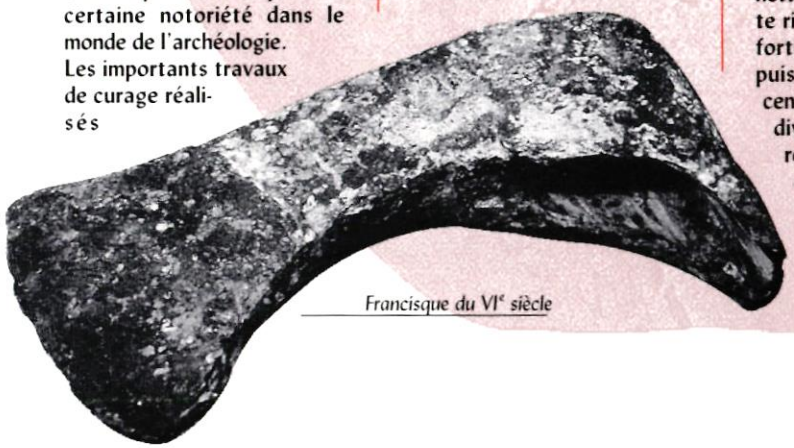
Le Brivet a aussi livré de nombreux squelettes humains aux crânes de forme allongée.

Ils pourraient provenir d'une ancienne nécropole germanique recouverte par la rivière au fil des détournements de son lit, à moins qu'ils ne soient les vestiges d'une bataille comme la toponymie locale peut le laisser penser à travers le nom de lieu Catiho (kad en breton signifie combat).

Plusieurs de ces objets sont vraiment remarquables par leur rareté ou leur état de conservation. Citons entre autres une hache en dolérite verte du Néolithique avec sa gaine d'origine constituée d'un andouiller de cerf, une céramique gynécomorphe vieille de 2.800 ans représentant, semble-t-il, le corps d'une femme ou encore cette francisque du début du VI^{e} siècle et ce jas d'ancre d'origine gauloise fort rare dans la région. Quand on sait que 90% des découvertes ont été faites sur un tronçon de 4 à 5 km on peut imaginer que le Brivet n'a pas encore livré tous ses secrets.

Tous ces restes vont maintenant être étudiés dans des laboratoires spécialisés : Nantes pour les métaux et les céramiques, Annecy pour le bois, Besançon et Tucson (USA) pour la datation. Les études nécessiteront beaucoup de temps et d'argent.

Souhaitons, en tous cas, qu'un jour les plus beaux et les mieux restaurés de ces objets reviendront en Bretagne pour y être exposés. Ces merveilleux témoignages de l'histoire armoricaine et bretonne ne doivent pas disparaître dans les caves poussiéreuses d'un musée parisien ou étranger, comme c'est trop souvent le cas. Ils appartiennent au patrimoine breton et doivent donc revenir au pays.



Francisque du VI^{e} siècle

Yann-Lug Jacob
Sant-Nazer

Le défi !

Depuis 398 mois, les lecteurs du PB nous soutiennent. Cela permet au journal de vivre, de progresser, d'être vendu à un prix abordable (36 pages pour 15 F). Chaque mois, on se demande si cela va continuer. Et ça continue. Merci !

Souscription

D. Requier, Lannion (20) ; J. Balz, Pondi (20) ; P. Laurent, Brest (160) ; M. Rousseau, St-Etienne de Montluc (40) ; P. Garnier, Poitiers (20) ; A. Le Berre, Lannion (40) ; Y. Nicolas, Merdrignac (40) ; P. Pellen, Nantes (40) ; P.Y. Moal, Landivizio (90) ; A. Talarmin, Brest (20) ; N. Diguellou, Penmarc'h (40) ; A. Cherel-Alonso, Chaville (30) ; Y. Rémond, St-Hernin (140) ; E. Guillois, Séné (40) ; P. Le Person, Yffiniac (340) ; J.L. Blivet (40) ; D. Jézéquel, Antony (100) ; A. Baron, Verneuil (90) ; A; Quenehervé, Lanester (100) ; M. Guégan, Lorient (40) ; P. Guillaume, Ruelle (40) ; R. Quinquis, Plougastel-Daoulas (40) ; L. Raoul, Pordic (40) ; P. Bodio, Quimper (90) ; M. Perherin, Malansac (50) ; L. Le Ru, Plougonvelin (24) ; A. Deshayes, Kemper (40) ; P. Girard, St-Brieuc (40) ; P. Le Hellaye, Neuillac (40) ; A. Fournil, Matignon (40) ; G. Rade, St-Nazaire (40) ; J.C. Moriou, Montreuil-Juigné (40) ; B. Cadoret, Montgeron (90) ; G. Le Scoul, Larmor-Plage (80) ; P. Cam (80) ; F. Claise, Quiberon (80) ; O. Hameury, St-Brieuc (200) ; D. Derrin, St-Pol (80) ; S. Bonneau, Rennes (20) ; E. Gasche, Nantes (80) ; P. Chatton, St-Malo (140) ; S. Ducarne, Lorraine (200) ; A. Kervella, Brest (80). Total 2e liste 97 : 3.254 F. Total 97 : 6.954 F

398

Les abonnés dont la bande-adresse porte ce numéro (ou tout numéro inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite pour éviter toute interruption dans l'expédition de leur mensuel préféré. Merci !

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier
"Le Peuple Breton", BP 301, 22304 Lannion Cedex

Abonnements, administration : BP 301, 22304 Lannion Cedex

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 1er trimestre 1997

Sommaire

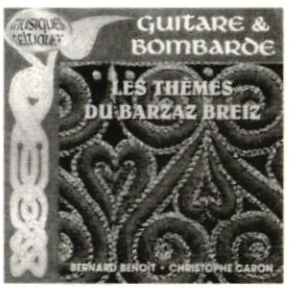
Tan Ar Bras, pourquoi ?



Tan, le feu en breton, vient ici symboliser toute la vitalité culturelle qui existe en Bretagne aujourd'hui, et dont Dan Ar Bras, a été en 1996, malgré sa grande modestie, l'un des acteurs les plus "en vue". On lira avec intérêt (p. 14 à 17) son interview d'anti-grosse tête et d'homme tranquille, attentif à toutes les évolutions et à toutes les influences.



L'essentiel du PB-PV est donc consacré au "Tan" culturel : débat "Bretagne, Culture et Médias" (p. 3 et 4), Pobl Vreizh, Dan Ar Braz, Jean Kergrist (p. 18), Brèves des Médias (p. 19), les livres (p. 26 à 28), P.B. Services et Selaouit, sans parler de la 2 de couverture (découvertes archéologiques).



La politique – évidemment présente, en fait, dans les pages culturelles – prend plus directement sa place dans les pages 5 à 10, dans Tro Breizh (p. 20 et 21) et Dans "Peuples du Monte" qui s'étoffera le mois prochain avec un gros dossier sur la Flandre, et un article intéressant sur la Catalogne, où certaines évolutions importantes se produisent.

Tous les résultats de l'opération "10.000 chèques" ne sont pas encore réunis, mais nous savons déjà que le nombre de "signatures" limite n'a pas été atteint.
Hélas, à l'UDB comme chez nos associés, trop nombreux ont été ceux qui n'y ont pas cru !... Et la signature de 10.000 chèques demande, comme disent les artilleurs... "un certain temps".
On y reviendra.
Merci, dès maintenant à tous ceux qui ont bien voulu y croire et participer ! Il est juste que nos partis bénéficient d'un financement public minimal, en toute transparence.

Ouest-France prisonnier ?

Belle révolte du directeur d'*OUEST-FRANCE* à propos des déclarations de M. Le Floch-Prigent, ancien président d'ELF, puis de la SNCF, sur les détenus "sodomisés dès leur arrivée par leurs compagnons de cellule", et dont les hurlements parvenaient jusqu'à la cellule – isolée – du témoin de cette affaire (EDITO O.F. du 25/1/97).

Il est sain que devant la netteté des propos de M. Le Floch-Prigent, le directeur d'un journal à fort tirage – n'ayant pas la réputation de faire dans le racolage basé sur des informations fracassantes et plus ou moins vérifiées – s'engage de manière claire.

Sans vouloir jouer les cyniques, on peut avancer quelques interrogations. En effet, des informations convergentes sur ce problème, confirmant le climat de violence souvent extrême dans les prisons (dénoncé à maintes reprises par les gardiens eux-mêmes) ont souvent circulé. On peut donc se poser quelques questions sur la transmission de l'information au sein de la rédaction d'*OUEST-FRANCE*. Comment se fait-il que le directeur de ce journal ait attendu janvier 1997 pour découvrir le problème ? (Il va même jusqu'à mettre en cause la bonne foi de M. Le Floch-Prigent !)

Existe-t-il une autocensure interne qui empêche une information aussi largement répandue de remonter jusqu'au grand chef ? Une telle accusation contre un des piliers du pays (le système judiciaire et pénitentiaire) bousculerait-elle trop fort l'image globalement positive de la société libérale et de la "démocratie à la française" diffusée par *OUEST-FRANCE*, en général ? Fallait-il laisser ce genre de calamité à ceux que *OUEST-FRANCE* considère comme des "démagogues" ou des "populistes" ?...

Deux questions subsidiaires :

① Maintenant que la question du viol fréquent en prison est posée, *OUEST-FRANCE* ira-t-il jusqu'à évoquer la transmission imposée du sida dans ces conditions (y compris, évidemment, à des innocents en cas d'erreur judiciaire) ?

Monsieur le directeur doit savoir dès maintenant que bien des professionnels de santé spécialisés s'opposent à une séparation entre séropositifs et séronégatifs en prison – pour refus d'effet ghetto. Pas simple !

② Question plus vaste : Que faire pour éliminer les tabous dont *OUEST-FRANCE* semble prisonnier ?

Joël GUÉGAN

Le débat "BRETAGNE, CULTURE ET MÉDIAS", à Lannion



A la tribune (Y. Jardin au centre).

Cette conférence, organisée à l'initiative de l'UDB, n'a pas vraiment attiré les foules, en raison (en partie) de la pénurie de carburant due à la grève des routiers. Elle méritait pourtant une attention particulière, tant pour l'état des lieux qu'elle a dressé des télévisions régionales en France (par comparaison avec celles que l'on trouve en Grande-Bretagne ou en Espagne) que pour les différentes propositions qui ont été faites, aussi bien pour l'audiovisuel que pour les autres médias (livres, théâtre, écoles).

Yannick Baron a rappelé en début de matinée la situation des émissions télévisées en langue régionale en Bretagne, à savoir qu'elles totalisent une durée de 65 à 70 minutes par semaine, et que les zones de diffusion sont limitées (à titre de comparaison : Pays de Galles : 30 à 35 h/semaine, Ecosse : 7 h/semaine pour 60.000 locuteurs ; Irlande : 14 h/semaine ; Pays Basque (Euskal Telebista) : 75 h/semaine).

C'est Patrice Pélian (Trégor Vidéo) qui a ouvert le débat, en rappelant l'étude prospective lourde qu'il a réalisée au sujet de la mise en place d'une chaîne locale. Il s'est essentiellement inspiré des exemples gallois et basques. Cette étude, bien que fondatrice, nécessiterait un complément sur les plans technique et financier : il ne s'agit pas d'une étude de réalisation qui reste à faire. Les hypothèses qui peuvent être avancées pour le moment sont : des fonds propres de 10 MF, et des fonds de roulement de 15 MF.

M. Pélian suggère aussi que cette chaîne soit une chaîne de production, mais pas de réalisation : elle ferait appel à des réalisateurs indépendants (sauf pour les bulletins d'informations, que toute chaîne est tenue de fournir). Il propose aussi la mise en place de chaînes locales (départementales) fédérées en un réseau régional, pour des raisons de proximité, pour avoir des équipes réduites donc plus efficaces et plus mobiles. Ce concept de chaînes départementales est cependant incompatible avec les configurations géographiques imposées par le CSA. Deux hypothèses principales seront donc retenues : l'intégration par décrochage (insertion de programmes locaux dans un créneau horaire d'une chaîne kertzienne, comme M6 à Nantes ou Rennes) ou l'extension de France 3 à Brest.

L'intervention de Jean-Marie Le Monier, également de Trégor

Vidéo, a mis en lumière les productions locales. La maison de production Trégor Vidéo fonctionne grâce à des permanents mais aussi des bénévoles. C'est un outil audiovisuel au service d'un pays, qui a pour but de donner la parole à tout le monde. Elle diffuse un magazine trimestriel de communication de proximité, Télé-Trégor. La diffusion se fait selon le principe de la "télé-brouette" : projection locale des programmes (dans une salle commune ou un bar), vente des cassettes.

Quelques remarques d'ordre général ont suivi : on a pu noter que la TV de proximité était beaucoup plus développée en Allemagne, au Bénélux, au Canada, etc. Ce développement est lié aux réseaux câblés, très peu présents en France, notamment dans les campagnes. Le problème français est aussi que l'on exige des chaînes locales une qualité trop importante, ce qui entraîne un besoin de capitaux démesuré (21 MF de fonds de roulement).

Rémi Morgenthaler, membre du "Haut Comité de Référence" alsacien, a ensuite exposé la situation des médias dans sa région. Malgré la vivacité de la langue et de la culture en Alsace-Lorraine (où 55 % des jeunes sont favorables au "maintien du dialecte" dans la vie quotidienne), la durée hebdomadaire des programmes télévisés en alsacien sur FR3 est passée de 2 h 20 à 1 h 25, puis à 50 minutes. L'idée géniale qui a surgi était de mettre en place une chaîne qui puisse fédérer les différentes régions parlant des dialectes alémaniques très proches (Bade, Schwarzwald, Suisse Alémanique, Autriche, Alsace-Lorraine, Luxembourg). Le projet semble cependant au point mort pour des raisons financières, mais aussi pour des raisons historiques qui font que les Alsaciens restent méfiants par rapport aux Allemands.

Enfin, Christian Le Bras, de l'association "Sell 'ta", a présenté l'aspect essentiellement technique que constitue la mise en place et la diffusion d'un programme régional. La diffusion prochaine par satellite des programmes gallois de S4C pourrait nous permettre d'accéder à un moyen de diffusion efficace. Auparavant, il faut préparer le terrain : créer, former des équipes de production, privilégier les bretonnants. Pour avoir des fonds de lancement, un travail de lobbying est nécessaire : il faut populariser l'idée que le breton est porteur de développement



Y. Baron, à la tribune.

économique, tant auprès des politiques qu'auprès des entreprises.

Pour commencer à émettre, il faut constituer un fonds d'émissions à diffuser, en doublant des programmes peu onéreux : des documentaires, des feuilletons, et en créant des dessins animés. Une diffusion à perte peut être nécessaire pour fidéliser le public. Mais n'oublions pas le but final : contribuer à attirer de l'emploi en langue locale, comme cela se fait dans les Iles Britanniques. Au Pays de Galles, il y a actuellement 100 producteurs indépendants, dont dépendent 3.000 emplois directs ! Le jeu en vaut peut-être la chandelle...

Pour conclure au sujet de l'audiovisuel, il est bon de rappeler que la Région dépense très peu pour la télévision régionale, mais en revanche, elle peut se permettre d'entretenir l'Orchestre National de Bretagne à raison de 7 MF par an !

Mais il faut surtout déplorer l'attitude du principal média concerné, France 3. L'une des assistantes de M. François Broudic avait été invitée, mais M. Broudic lui a refusé l'autorisation d'assister à ce débat public. Contacté à ce sujet, il s'est abstenu de tout commentaire et a également décliné l'invitation qui lui avait été faite par l'UDB, à intervenir dans ce débat. Je m'abstiendrai donc à mon tour de commenter cette fin de non-recevoir...

Hervé GOURMELON

AL LIAMM

KELC'HGELAOUEN
LENNEGEL
DAOUVIZIEK

Koumanant : 180 lur.
P. Ar Bihan,
16 Straed ar Forniou Raz,
35400 Saint-Malo

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

L'UDB qualifiée d'"*organisation terroriste*" : plainte pour diffamation et procès au pénal

Faut-il donc que l'UDB dérange pour qu'un gratte-papier de bas étage, spécialiste de l'infiltration et de l'embrouille, et une maison d'édition connue sur la place de Paris aient choisi de salir un combat démocratique et pacifique de 33 ans au service de la Bretagne ?

Olivier Vermont, pseudonyme sous lequel se dissimule un "journaliste" rennais de 28 ans, a fait paraître début janvier chez Albin Michel, un torchon pompeusement intitulé "*La face cachée de Greenpeace – infiltration au sein de l'Internationale écologiste*". Ce triste individu s'est fait une spécialité d'infiltrer puisqu'avant de commettre son forfait, il s'était déjà illustré à sa façon en s'introduisant dans plusieurs partis politiques pour en dénoncer les turpitudes. L'infiltration est donc un trait de caractère bien marqué chez cette jeune plume de paon qui sait aussi mettre en valeur sa petite personne en relatant dans le détail ses actes d'héroïsme (on en frémit !)... et ses techniques de drague (le pince-fesses semble beaucoup l'occuper). En définitive tout cela ne fait pas très sérieux et pourrait prêter à rire s'il n'était certains journaux que l'on dit influents pour avoir marché dans la combine et assuré la publicité de l'auteur et de sa maison d'édition.

Là où l'affaire prend une autre tournure, c'est quand Monsieur V., dans le souci de vendre du papier et de gagner de l'argent, n'hésite pas sur les moyens : dénigrement, diffamation et insulte sont ses armes favorites. Parce que des militants politiques ou culturels bretons ont pris contact à titre personnel avec Greenpeace et se retrouvent dans son fichier d'adresses, l'UDB – allez savoir pourquoi ! – se trouve ainsi présentée comme "*une organisation terroriste*" qui a signé "*une déclaration de lutte contre le colonialisme en Europe avec notamment l'IRA et une émanation de l'ETA*". Fin du fin qui en étonnera beaucoup dans les milieux bretons (et policiers) bien informés, le FLB est présenté comme "*la branche armée de l'UDB*". Rien que ça... Le tout sur un ton méprisant pour cette "*Bretagne profonde*" (sic) où les gens ont "*un style de vie opposé à la tradition républicaine française*". Bécassine remise au goût du jour.

Bénéficiant d'une campagne de presse active (mais les journaux sérieux – il est vrai – ont mis en évidence le caractère bidon du "témoignage") et d'une présence en vue dans les librairies, le torchon de Monsieur V. n'est hélas pas passé inaperçu. Dans ces conditions, l'UDB ne pouvait rester impassible sans donner le sentiment d'accréditer les écrits orduriers de cet individu. Aussi a-t-elle décidé de porter plainte pour diffamation et de poursuivre au pénal afin d'accélérer la procédure. Elle demandera réparation morale et sanction financière contre l'auteur et sa maison d'édition. Le crime ne doit pas payer.

K. GUYONVARC'H
Porte-parole de l'UDB

Pollution de l'air breton par les pesticides : la rançon du laxisme et du productivisme

La pollution de l'air breton par des herbicides, dont la toxicité par ingestion et par contact dermique est établie, n'est plus une hypothèse d'école. L'étude de l'INRA dont *Le Monde* vient de rendre compte est sans équivoque à l'ouest, au centre comme à l'est de la Bretagne, les eaux de pluie présentent une concentration d'herbicides le plus souvent supérieure aux normes européennes (pour l'eau potable !).

Alors que d'aucuns en Bretagne ont décidé d'engager une campagne de réhabilitation des nitrates, l'étude de l'INRA, organisme qui n'est pas sans responsabilité dans la diffusion des méthodes de culture et d'élevage intensives, vient démontrer combien le productivisme agricole échappe au contrôle de ceux qui en ont fait la nouvelle religion des campagnes.

Parmi les produits mis en cause : l'atrazine, responsable de la mutation de certains légumes, et le trop fameux dinoterbe dont le gouvernement a autorisé l'utilisation jusqu'au 30 novembre pour satisfaire les intérêts de Rhône-Poulenc, grand défenseur de l'environnement devant l'éternel cathodique. Dans ce dossier comme dans d'autres, les autorités publiques par leur laxisme ont une lourde responsabilité.

C'est ce même laxisme qui a permis l'apparition de la maladie de la vache folle en transformant des ruminants en carnivores. C'est ce même laxisme qui conduit l'Etat à régulariser la situation des élevages hors-sol dont les exploitants ont augmenté, en toute illégalité, la capacité de production et de pollution. C'est ce même laxisme qui conduit la Commission européenne à autoriser l'entrée sur le territoire communautaire – et tout particulièrement en Bretagne – de maïs transgénique* dont nul ne sait les conséquences à moyen et long terme pour la santé animale et humaine. Le principe de précaution doit s'effacer devant l'appât du gain maquillé d'un discours faussement généreux sur la défense de l'emploi.

Il n'est pas déplacé de rapprocher ces comportements de ceux qui ont conduit aux scandales du sang et de l'hormone de croissance contaminés car dans tous les cas ce sont les impératifs de production et de rentabilité financière qui ont pris le pas sur la santé publique et le respect de la vie. Nos sociétés dites civilisées sont victimes d'un véritable renversement des valeurs. La production économique n'est plus au service des hommes mais devient une valeur en soi. La perte du sens du bien commun, autrement dit l'éthique, est en cause. Dans ce contexte les citoyens ont le devoir de réinvestir l'espace public, faute de quoi le pire est à craindre.

Communiqué UDB (15/1/97)

**4.000 tonnes de corn-gluten-feed, destinées à l'alimentation animale, sont stockées sur le port de commerce de Lorient, dans l'attente d'un feu vert de l'Etat.*

Le "Peuple Breton" et l'UDB attaqués par Le Rachinel (FN) ?

L'article paru dans le PB de janvier et révélant la main mise du député européen et conseiller régional FN Fernand Le Rachinel sur les Presses Bretonnes de Saint-Brieuc n'a pas plu du tout à l'intéressé.

Aux dernières nouvelles, il serait dans ses intentions de poursuivre le journal et l'UDB non pas pour diffamation ; puisque tout ce qui a été relaté dans l'article en question n'est que la stricte vérité, mais pour "préjudice commercial".

Nous attendons, sereins, l'hommage du vice à la vertu.

Revenus d'activité en baisse, inégalités en hausse

Créé par Balladur à la fin de 1994 pour mettre fin aux activités dérangeantes du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC), le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC), nettement moins doté en moyens humains et matériels que l'organisme précédent, n'en a pas moins rendu un rapport sévère pour les gouvernements socialistes du second septennat Mitterrand... et pour celui de Balladur.

Rendu public le 7 janvier, le 2e rapport du CSERC porte sur les années 1989-1994. Pendant cette période les revenus d'activité ont diminué en moyenne de 0,5 % par an alors que les revenus du patrimoine ont connu une croissance annuelle de 3,9 %. Conséquence : un creusement des inégalités. Le rapport des niveaux de vie entre les 10 % des ménages les plus pauvres et les 10 % les plus riches est passé de 4,19 en 1989 à 4,48 en 1994.

Le rapport nous apprend qu'*" en dix ans, le niveau de vie des ménages ouvriers non qualifiés a diminué de 5 %, celui des employés n'a pas bougé et celui des cadres a augmenté de 13 %. En 1984, le niveau de vie d'un cadre était 2,5 fois plus élevé que celui d'un ouvrier non qualifié ; en 1994, il l'est trois fois plus. Au cours de la même période, la part des cadres dans la population a cru".*

Les inégalités s'accroissent aussi entre les classes d'âge. Si les revenus des retraites ont augmenté au rythme de 2,3 % par an, le niveau de vie des ménages de moins de 25 ans a baissé de 15 à 20 %.

L'écart de niveau de vie entre les ménages âgés de 25 à 29 ans et ceux âgés de 50 à 59 ans, qui était de 10 % en 1970, se situait entre 20 et 30 % en 1989 et atteignait 30 à 40 % en 1994. Mieux vaut naître vieux et fortuné par les temps qui courent !

Génération Déconologie

Les amis de Noël Mamère ont quitté Génération Écologie il y a trois ans après avoir constaté la dérive droitière de Brice Lalonde à l'approche des présidentielles. Aujourd'hui regroupés au sein de Convergences Écologie Solidarité et engagés dans un processus de fusion avec les Verts, ils tapent dur sur leur ancien partenaire : "*Brice Lalonde, qui a approuvé l'expulsion violente des grévistes de la faim de Saint-Bernard, se fait recevoir par Jacques Chirac, se fait élire par correspondance président à vie de Génération Écologie et se débarrasse définitivement de son bureau national*" ("Convergences", novembre-décembre 1996).

La représentante de G.E. dans le Finistère aura, quant à elle, attendu janvier 1997 pour réaliser que les louvoiements de son président, ancien ministre de Rocard, n'étaient plus défendables devant le citoyen doté d'une once de bon sens. Il est vrai qu'elle a pu justifier sa démission tardive en se fondant sur les propos particulièrement gratinés de Lalonde rapportés par "Le Parisien" du 28 décembre : "*Si j'ai voté Chirac, ce n'est pas pour avoir Juppé à Matignon*", ce qui pourrait se traduire par : "Si j'ai baisé sans capote, ce n'est pas pour avoir le sida". Sous l'aile protectrice d'Alain Madelin, ancien du groupuscule fasciste Occident, la Génération Déconologie a de beaux restes.

Le Pen s'en va-t-en guerre... en Bretagne

Bien des petits crétins "gauchistes" affirmaient que Le Pen au mépris de la politique de ses grands ancêtres Hitler, Mussolini et Franco, était partisan d'une autonomie régionale et que la Bretagne était – contre toute évidence : 8 % des voix pour le FN contre 15 % pour la moyenne nationale – un de ses bastions. Or dans *Le Monde* du 22 décembre 1996, on apprend que le FN depuis un mois se prépare à "*partir à l'assaut de l'Ouest*".

Cet Ouest, comme il ressort de l'article en question se limite à la région Bretagne et au pays nantais "*mais l'Ouest, la Bretagne... résiste au Front National*" selon ce dernier. Le Pen a donc beau organiser une réunion de ses cadres à Rennes, son gendre, M. Maréchal, quitter le Val d'Oise pour aller se présenter en Loire-Atlantique : "*renouer avec ses origines nantaises*" et structurer l'Ouest "*qui a besoin de cadres*". D'autre part, une autre cible du FN est Redon où "*Madelin défend l'Europe de Maastricht*". Enfin, ajoute M. Maréchal avec envie : "*une telle progression améliorerait les finances du parti*". Cela recoupe les propos de B. Gollnisch, secrétaire général du FN lors du congrès fédéral d'Ille-et-Vilaine, le 1er décembre à Vitré : "*Nous attachons une très grande importance à ce qui se passe dans l'Ouest. Comme les résultats y sont plus faibles, c'est là que se dégagent les plus importants potentiels de progression qui peuvent faire évoluer sensiblement notre moyenne nationale.*"

Face à cette menace d'invasion, les Bretons doivent faire une levée en masse et dire : Pas de ça chez nous, pas de ça ailleurs". N'oublions pas que le roi Charles VI est tombé fou en allant envahir la Bretagne et du coup a laissé la France aux étrangers ! (en l'occurrence les Anglais...). Puisse Le Pen terminer comme lui... Il serait doublement puni.

Alain GUILLERM

Carnaque

Que lisons-nous dans le rapport de la commission d'enquête ?

Pour le public :

"Postulat incomplet... erroné", "pas d'évaluation des conséquences diverses", "Rejet unanime de différents éléments... ; parking cars, parking unique", "enquête imprécise sur le bâtiment d'accueil, restauration qui fait immédiatement penser à Disneyland...", "public non informé sur l'aspect payant... absence de bilan financier et commercial prévisionnel – absence d'étude de rentabilité socio-économique...", "un minimum d'information est tout de même nécessaire".

Aspect scientifique très contesté (absence du Menec), absence de préoccupation archéologique, de recherche, oubli des alignements de même type (Erdeven).

Ce qui fait beaucoup...

En ce qui concerne "Menhirs libres" on lit dans la même page 9 qu'il s'agit **"d'une association à but quasi exclusif... de défense au droit de propriété...".** On emploi des conditionnels pour des faits parfaitement avérés, puis on fait mention d'un mémoire de l'association **"très bien fait, notamment dans le domaine archéologique "** Ce qui n'est pas le cas des auteurs du projet (voir plus haut).

A la suite de cela, *la commission* donne ses impressions d'ensemble :

"Malheureusement le projet soumis à enquête publique présente de graves insuffisances qui le rend très contestable sur de nombreux points...".



Le projet est partiel – l'incidence des modifications de voirie sur la circulation n'est pas étudiée – la mise en place de carrefour giratoire sur la RD 119, pas admissible – les chiffrages concernant la circulation sont contradictoires.

La commission note "l'imprécision remarquable" concernant le centre d'accueil dont certaines fonctions sont critiquables.

Souligne le manque d'étude économique, de bilan prévisionnel d'exploitation "Pourtant indispensable pour conclure à l'utilité publique du projet." Relations avec le Musée de Carnac oubliées.

Concession ou société d'exploitation ? Qui empochera les bénéfices ?

Ce qui soulève une question de fond pour nous : ce site qui appartient à tous, doit-il, avec des fonds de la Région et du département, remplir les caisses de l'État, ou d'une société privée ?

Cela aussi fait beaucoup !

Puis on nous dit que la commission aurait reçu des précisions des leaders du projet concernant ces aspects. Réf. n° 2 de.... **48 pages.**

La commission note que l'accès serait gratuit, mais le parking payant.... ce qui revient au même, sauf à venir de Lorient ou Vannes à pied.... Que les explications fournies concernant le giratoire sont **"des explications non satisfaisantes"**.

La commission **"regrette que le document d'origine mis à la disposition du public n'ait pas été établi avec la même rigueur scientifique que ce mémoire...".** Elle déplore aussi **"la rigidité"** des auteurs du projet aux **"réactions du public, souvent bien argumentées, formulées par des intervenants très avertis et motivés".**

Puis elle conclut :

Il y a consensus général pour protéger.... mais une large majorité est défavorable au projet présenté au public...

Puis se basant sur les réponses qu'elle aurait reçues aux questions qui se posent, **MAIS QUE LE PUBLIC NE CONNAÎT PAS, *elle donne un avis favorable avec réserves formelles.***

Réserves concernant la déviation de la RD 196 et le giratoire de la RD 119 et le parking des cars. ***Dont le non-respect rendrait notre avis définitivement défavorable.***

Il y a comme un parfum de contradiction entre ces deux formulations.

Ma conclusion est la suivante :

La conclusion de la commission, elle non plus, n'est pas très claire.

Peut-on accepter un avis plus ou moins pas trop défavorable à une enquête dont la commission ne cesse de dire qu'elle ne valait rien, et qui se base sur une réponse de 48 pages, DONT LE PUBLIC N'A PAS EU CONNAISSANCE pour formuler ses avis ?

Peut-on aussi accepter qu'un patrimoine aussi important, propriété du peuple, de l'humanité, des bretons ou des Carnacois, soit mis en exploitation au profit soit de l'État, soit, et plus sûrement semble-t-il, de sociétés privées, ou les deux ?

Y. BARON

BREST FACE À SON AVENIR (SUITE)

par Louis AMINOT

LA MARINE ET L'ARSENAL DANS LA TEMPETE

La Défense, avec le reformatage de la Marine et la restructuration des chantiers navals de la DCN, approfondit et accélère ce mouvement.

Le tableau fait apparaître une tendance à l'érosion des effectifs depuis 1975 et une chute plus nette à partir de 1992, conséquence du plan OPTIMAR 95.

Les personnels à statut ouvrier ont particulièrement "souffert" bien qu'ils représentent toujours 86 % de l'effectif DCN BREST en 1995.

En 1992, le plan OPTIMAR fait de Brest le "pôle d'action sous la mer". Regroupé à Brest, le Groupe d'Action Sous-Marine (GASM) était destiné à mener des opérations aéronavales de "haut niveau", en particulier en lutte sous la mer et au profit de la FOST. Il regroupait progressivement six frégates anti sous-marines, un pétrolier ravitailleur et tous les avisos de la façade Atlantique. Nouvellement créée, la Force de Guerre des Mines (FGM) concourait au déploiement de la FOST, à la liberté de circulation maritime et au maintien du "libre" accès aux ports militaires et de commerce, soit en soutien d'une force aéronavale, soit en opération indépendante. Elle exerce, selon les types d'opérations, son commandement sur les unités concernées de Brest, Cherbourg, Toulon. Brest récupérait une part des moyens basés à Cherbourg pour la guerre des mines et devait se préparer à accueillir, en 1995, les sous-marins basés à Lorient. Les autorités militaires, politiques, économiques ont dit leur satisfaction. Brest était confortée pôle d'excellence pour la Marine ! L'arsenal perdait des centaines de postes de travail ? Le tissu industriel s'affaiblissait ? Les portes de l'emploi se fermaient un peu plus aux jeunes ?

Le ministre et le député socialistes du moment disaient alors leur tristesse mais demeuraient confiants, il n'y avait pas de licenciements secs à la DCN ! Pourtant les entreprises sous-traitantes subissaient déjà des coupes sombres dans leurs effectifs salariés.

La base sous-marine de Kéroman (Lorient) devant fermer, Brest investit pour accueillir les submersibles. De 50 à 100 millions de francs. Les chiffres diffèrent selon les sources. Au printemps 96 la nouvelle tombe sèchement. La France s'apprête à vendre quatre sous-marins d'occasion à des pays d'Amérique Latine. Deux "Daphné", deux "Agosta". Les Brestois voient leur satisfaction baisser d'un cran. D'autant que se confirme l'hypothèse du retrait anticipé du service actif et la mise sous cocon de plusieurs navires. Les syndicats brestois s'insurgent et crient à la gabegie.

Le reformatage des armées, engagé sous la responsabilité personnelle de Jacques Chirac, n'épargne pas la Marine. Après l'annonce du report et implicitement de l'abandon du deuxième porte-avions nucléaire – de type "Charles de Gaulle" –, de la réduction du volume opérationnel de la FOST, du report du TCD, le gouvernement précise, au mois de juillet, le calendrier et le détail de son plan. La Marine perdra treize navires, dont le vieux "Clemenceau", d'ici à 1999. La flotte brestoise sera réduite de dix navires. Elle perdra 1.200 marins de carrière. La réforme du service militaire conduira à la perte de milliers d'appelés. Une authentique cure d'amaigrissement !

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS A LA DCN BREST DE 1975 A 1995

Années	1975	1980	1985	1990	1992	1993	1994	1995
Cadres	570	601	616	706	726	731	748	706
Ouvriers/TSO	6795	6539	6518	6223	6080	5781	5548	5396
Total		7140	7134	6929	6806	6512	6296	6102

De son côté la restructuration de la DCN frappe Brest de plein fouet. 2 000 postes de travail (principalement des personnels à statuts ouvrier) seront supprimés d'ici au 31 décembre 1998. En vingt ans, DCN-Brest avait globalement perdu 1.300 emplois. Le pouvoir veut, cette fois, amputer les effectifs d'un bon tiers et passer de 6.000 à 4.000, **en deux ans** !(1) C'est le choc. Les populations sont abasourdies. La gauche, syndicale et politique, accuse sans ménagement. La droite – le député RPR a voté la loi de programmation – donne de la voix et demande le retrait du plan Millon. Brest se lève. Brest-Debout, Brest veut vivre, retrait du plan Millon, priorité à l'emploi scandent des milliers de manifestants.(2)

C'est vrai des milliers d'emplois sont mis en question. La sous-traitance compte de 1.200 à 1.600 travailleurs, selon les années. Elle est bien sûr fragilisée et menacée à court et moyen termes.

Dans cette ambiance de crise la privatisation programmée du groupe Thomson (1.400 emplois sur le site brestois) génère, en les aggravant, de légitimes interrogations.

Dans ce contexte pour certains l'issue est simple. Elle réside dans la mise en œuvre d'un plan de renouvellement de 80 % de la flotte militaire, et dans le rapatriement, dans les arsenaux d'État, des productions effectuées par des entreprises civiles. Pour d'autres, il faut être réaliste, exiger des compensations et poursuivre la diversification de l'économie brestoise à côté du chantier naval DCN fatalement condamné au déclin.

Ces points de vue ne prennent pas en compte les retards accumulés.

Premièrement, le resserrement des budgets, des programmes d'équipements et des effectifs militaires était prévisible et une nécessité.

Deuxièmement, l'aveuglement et le laxisme coupables des gouvernements successifs ont encouragé l'enlisement dans la crise de toute l'industrie d'armement en abandonnant la DGA et les producteurs à leur face à face.

Troisièmement, l'engagement de programmes erronés, conçus du temps de la guerre froide, la course à la sophistication technologique imposée notamment par les Américains ont entraîné une dérive, exponentielle, insupportable, des coûts des matériels militaires. Le PAN Charles de Gaulle, le Triomphant, le Rafale ne sont que la pointe émergée de l'iceberg.

Quatrièmement, le potentiel industriel et technologique de l'arsenal et le savoir-faire des personnels restent à mettre en mouvement vers des productions civiles. C'est une condition du maintien à Brest des capacités de constructions neuves.

LA QUETE D'UNE SORTIE PROGRESSISTE

Notre engagement pour la Sécurité, le Désarmement et la Paix ne pouvait se réduire à de seules considérations idéologiques et philosophiques. Le poids économique et culturel de l'ensemble militaire et industriel de Défense dans une région comme Brest ne l'autorisait pas. Nous devions nous intéresser aux questions de Défense, de Sécurité et souhaitions être en mesure de discuter et d'avancer des propositions différentes en matière de stratégie et de programmes militaires.

C'est le fond de la naissance de "l'Université Européenne de la Paix". Cette association a déployé une activité soutenue de recherche, de formation, de débats. Elle s'est inscrite dans un réseau d'échange d'expérience, composé d'élus progressistes, de syndicalistes, d'universitaires de l'Angleterre du Sud et de l'Allemagne du Nord. Celui-ci fonctionne régulièrement.

En 1993, elle proposait un plan de développement du pays de Brest incluant les problèmes de reconversion.

Depuis, L'Université de Bretagne Occidentale (UBO) s'est elle-même dotée d'un lieu spécifique de recherche : E3D (Économie, Défense, Développement Durable).

En relation avec ECCAR (association d'économistes contre la course aux armements), l'UBO a accueilli, en mai 1994, un colloque international sur le thème : "crise des industries d'armement et le développement régional". Les actés de ce colloque

(1) D'ici la fin 1997, 675 emplois seront supprimés à DCN Brest. 300 à Lorient. 500 à Cherbourg. Après on verra... nous serons en 1998. (Plan revu à la baisse, révélé le 10 septembre).
(2) 10 000 manifestants le 11 juillet. 25 000, le 19 septembre 1996.

ont été publiés par la Documentation Française. Des syndicalistes de la CGT, de Thomson-Sintra, ont, de leur côté, déployé un travail de qualité et défini des productions civiles alternatives aux productions militaires. Ces exemples prouvent que la réflexion autour des évolutions de l'industrie de Défense s'est, au fil des ans, élargie à de nouveaux secteurs de la vie brestoise.

La reconversion pensée comme un processus de réorientation en faveur du développement pacifique, social, écologique, économique des ressources matérielles, intellectuelles et financières affectées à des fins militaires, la construction d'une économie solidaire et de Paix sont mieux – ou moins mal – perçues. Sans aucun doute à l'arsenal, les choses demeurent complexes. L'installation de la base de sous-marins nucléaires a profondément marqué, dans leurs fondements structurels et dans leur trajectoire de développement économique et social, l'arsenal et Brest. Cette présence a très certainement contribué à obscurcir et à éloigner des préoccupations des personnels, l'examen des possibilités de productions civiles. Le nucléaire, la haute technologie, sont des sources de militarisation des espaces, de cloisonnement du travail, du contingentement de la pensée.



BREST, DEBOUT VERS UN NOUVEL AVENIR ?

La Convention-cadre pour "l'accompagnement du redéploiement industriel et des restructurations de la Défense en région Bretagne" signée le 21 mai 1996, à Rennes, par la Région et le Ministère de la Défense est quasiment vide. Les moyens financiers propres de l'État et les propositions alternatives émargent aux abonnés absents. Les dispositions supplémentaires annoncées depuis ne permettent pas d'y voir plus clair. Pour l'essentiel elles entérinent la baisse des activités et des effectifs industriels.

Ce vide institutionnel renforce la légitimité de la demande de temps et de moyens financiers à la hauteur des enjeux : le maintien et le développement de l'emploi dans le cadre d'un plan territorial de diversification/reconversion de son potentiel industriel et de l'économie brestoise, défini démocratiquement.

1. Deux législatures pour sortir de la mono-industrie et du nucléaire militaire.

La loi de programmation militaire engage Brest dans une voie de profonde mutation. Celle-ci revêt un caractère inédit. Elle ne peut réussir dans la précipitation. La définition et la mise en œuvre d'un programme complexe de sortie d'une politique industrielle administrée font appel à un renversement de logique et à une autre culture économique.

Cela demande du temps et des moyens. La Convention-Cadre État-Région doit inclure ces données et se traduire, concrètement, par une dotation annuelle de 1 milliard de francs sur deux législatures.[1] (L'engagement de l'État demeurant la référence à l'attribution des fonds européens).

La base des sous-marins nucléaires mobilise environ 45 % de l'activité DCN. Le transfert des emplois afférents vers d'autres activités est d'ores et déjà à envisager. L'hypothèse du renoncement à l'arme nucléaire doit être, plus que jamais, retenue et préparée.

2. La fabrication et la maintenance des navires de guerre relèvent de la puissance publique.

Ce principe doit être réaffirmé.

Il implique le maintien de la nature juridique des établissements et des arsenaux d'État, une plus grande autonomie de gestion dans le cadre de la DCN. Le statut des personnels, leurs droits sociaux et démocratiques doivent être garantis et améliorés.

Ces principes appellent, de surcroît, un débat citoyen pour définir le type de Marine dont la France a réellement besoin pour sa défense et la sécurité du monde.

3. L'ouverture d'un secteur de fabrications civiles à la DCN en partenariat avec les entreprises locales.

Ce partenariat lèvera les difficultés juridiques qui pourraient, éventuellement, freiner l'ouverture de la DCN à des fabrications civiles. Plusieurs propositions concrètes sont en négociation, ainsi l'accueil de l'offshore..etc.

Dans le domaine de la recherche, de la protection et de l'exploitation des océans, existent des besoins de navires spécialisés. Des commandes spécifiques de l'État, en réponse à ces besoins, assureraient la transition indispensable au déploiement, en grand, d'une nouvelle démarche industrielle de la DCN.

A ces dispositions clés de dimension économique et financière nous ajoutons quatre objectifs sociaux et démocratiques :

– La réduction massive du temps de travail.

Objectif à court terme 32 heures. Une note de la Délégation aux Restructurations, en date du 10 janvier 96, signée du Contrôleur Général des Armées YCHE, précise que la réduction du temps de travail apparaît être le principal levier pour maintenir l'emploi. Pour être significative elle doit être massive et se traduire, par exemple, par le passage à 32 heures. "Curieusement" Jacques Chirac et Charles Millon ont fait l'impasse sur cette remarque. Cette réduction doit être placée sous le contrôle des travailleurs et se traduire par des embauches immédiates, notamment de femmes et de jeunes.

– Des plans de formation et de conversion.

Chaque personnel devrait être en mesure de consacrer 10 % de son temps de travail hebdomadaire à sa formation. Celle-ci proposera des modules de formation de gestion publique et des modules de formation aux questions internationales. C'est un droit pour les travailleurs de connaître les problèmes de l'Industrie d'armement les évolutions internationales et la teneur des négociations en cours, sur la Sécurité et la Paix, à Genève et/ou ailleurs.

Somme toute, il faut dispenser, aussi, une formation citoyenne et démocratique.

– Le déploiement de la démocratie.

Il faut sortir toutes les industries de défense de la politique du secret. La confusion entretenue entre secret militaire et confidentiel-Défense aboutit à la rétention d'informations.

Nous proposons à tous les niveaux – ateliers, chantiers, établissement, régional et national – la création de comités/reconversion, paritaires et élus au suffrage universel. Notons que c'est le Gouvernement de gauche qui au début des années 80, a supprimé à la DCN, les Comités Mixtes à la Production. Ces derniers ont joué un rôle important notamment après la Libération. La citoyenneté doit entrer en force dans toutes les entreprises et dans la vie publique.

– Un Comité Territorial chargé du suivi de la diversification/reconversion du bassin d'emploi.

Ce comité tiendrait - auprès de l'exécutif local - le rôle de conseil et de contrôle dans l'attribution des fonds de reconversion/diversification. Il suivrait plus particulièrement leur utilisation dans les PME-PMI. Ce comité devra réunir les élus, les partenaires sociaux, les professionnels, les représentants de l'État. Il devra s'ouvrir aux associations, écologistes, de la Paix, de jeunes, de femmes, de chômeurs.

Les universitaires ont un apport original à valoriser, notamment dans le domaine de la mise en équation des formations (dispensées aux jeunes) et des objectifs économiques nouveaux.

(à suivre)

(1) La fermeture du "Centre d'Expérimentation nucléaire du Pacifique" conduit le gouvernement à prendre une telle disposition pour la Polynésie.

Les craquements du modèle

Il n'est pas de certitude inébranlable. Le doute est là, tapi derrière les édifices les plus solides, enseveli sous les discours les plus péremptoires. Il finit toujours par jaillir et bousculer édifices et discours. Ainsi, le modèle dominant de l'économie libérale mondialisée en fait aujourd'hui l'expérience. Le modèle craque. Demain peut-être se fissurera-t-il, pour s'effondrer après-demain. Et l'origine des attaques est parfois étonnante.

La Corée, c'est loin

Le salut des hommes basé sur la loi de la flexibilité croissante et celle de la protection décroissante est une perspective qui semble ne pas réjouir les Coréens. Pour tout dire, on dirait bien qu'ils ne croient pas que cette voie-là même au salut. D'autres avant eux, en France notamment, avaient fait montre d'une telle incrédulité. On leur avait répondu, en manière de culpabilisation, que les Coréens, pendant ce temps, travaillaient avec ardeur... et sans se poser de questions. Mais l'histoire parfois galope. Elle est également chargée d'ironie.

Tout comme Edouard Balladur ! Interrogé par Anne Sinclair lors de l'émission *Sept sur sept* à propos des événements de Corée du Sud et de leur éventuelle relation avec d'autres manifestations en Europe, il répondit d'un air narquois qu'il ne voyait pas le rapport. Des gens qui protestent contre la suppression de l'emploi à vie et contre le projet de non reconnaissance du multisyndicalisme ne protesteraient pas contre la flexibilité de l'emploi et de l'atteinte portée à leur protection ? Quand cesserez-vous, Monsieur Balladur, de prendre les citoyens pour des crétins ? Croyez-vous vraiment qu'ils sont incapables de faire le rapprochement ? Si la Corée est très loin géographiquement, elle l'est beaucoup moins socialement.

Bien sûr, en France, on ne met pas les syndicalistes en prison comme c'est aujourd'hui le cas pour ceux de chez *Daewoo*, ce groupe industriel coréen cher à Monsieur Juppé. Bien sûr, si ce groupe rachetait *Thomson* multi-média, il ne pourrait que laisser derrière lui de telles méthodes de gestion de la main-d'œuvre. Les salariés de *Thomson* ne semblent pas pressés de vérifier les hypothétiques progrès des patrons coréens dans le domaine de la démocratie salariale !

Quoi qu'il en soit, sous les mouvements sociaux actuels – et d'autres viendront – on trouve la même logique, purement économique ou financière, contre laquelle il faut lutter avant qu'elle n'engloutisse les sociétés qui la portent. Réaction salutaire des peuples. Aveuglement coupable des gouvernants et de leurs serviteurs zélés. Le temps est venu de renverser la vapeur. Mettre l'économie au service de la société, donc de l'homme, voilà ce que réclament confusément les peuples ici et là. Tant que l'homme sera asservi par l'économie son salut sera funeste.

Cracher dans la soupe

Un homme ne s'y trompe plus. Un homme de poids dans le monde de la finance internationale. Un des plus gros spéculateurs de la planète pour les dix dernières années. Capable de faire vaciller des monnaies telles que la livre sterling ou le franc français, il connaît admirablement son affaire. Les arcanes du marché financier mondial n'ont aucun secret pour lui. Il mesure parfaitement les liens entre l'économie réelle, celle de la production, et l'économie financière. En un mot, un homme *précieux* pour ces connaissances.

Cet homme se nomme Georges Soros. Scandale des scandales, il vient d'écrire un article incendiaire contre la folie du capitalisme libéral. Lui qui en a tant profité. Lui qui a construit sa fortune sur la déréglementation de la finance. Lui, le milliardaire de la spéculation sans retenue. Aujourd'hui il accuse, il vitupère contre un navire désormais sans pilote. Il annonce même le naufrage.

Que reproche-t-il à ce capitalisme qu'il a tant aimé ? Tout simplement de mettre en péril la démocratie par l'intermédiaire du délitement social provoqué par les assauts redoublés d'une économie toute puissante et sans contrôle des citoyens. Le risque du cataclysme est d'autant plus grand que les décideurs de l'économie ont le sentiment d'agir dans la bonne direction, poussés qu'ils sont par les théories du libéralisme, qui croient encore qu'une *main invisible* est toujours prête à redistribuer les cartes pour la satisfaction de l'intérêt général.

L'accroissement des inégalités de revenus ou de patrimoines, la progression de la misère économique et morale, la suffisance des nantis face à la faiblesse des humbles, le rejet grandissant de celui qui diffère de soi, tout cela ne peut qu'affaiblir la cohésion des sociétés et ouvrir la porte à des hommes forts réclamés par des peuples désemparés et déculturés pour rétablir l'ordre.

On connaît le remède. La volonté de l'appliquer est quasi inexistante. L'économie est désormais mondiale, globalisée à l'échelle de la planète ? On ne peut enrayer ce phénomène ? Qu'à cela ne tienne : la régulation de l'économie doit elle-même être mondialisée par la coopération, par l'harmonie des politiques économiques, avec des règles équitables dans les échanges internationaux. Tout cela au service de l'homme.

Si rien ne change rapidement, la *main invisible* de Adam Smith pourrait vite nous apparaître bien réelle mais métamorphosée en dextre de fer. Elle veillerait au salut des hommes. Hélas ! ce salut ne serait que militaire.

Yann FIÉVET

POBL VREIZH

- Kernigelled ar goañv
- Brezoneg, Brezhoneg ha Kedezeg...
- Heureux petits élèves
- La vertu de l'exemple
- Al Liamm

Kernigelled ar goañv

gant Fañch Treger

Trede rann ha tregont :
Lanleger en kañv adarre (2)

Goude prezegennoù pennoù bras ar sindikajoù e krogas ar gerzhadeg dre ruioù kêr Lanleger. Ur vanifestadeg hir-hir peogwir ec'h errue ar penn kentañ anezhi war bont Santez Anna, goude bezañ graet ur c'hilometr hanter bennak, pa oa al lost o paouez kuitaat ar c'hae. Miliadoù a dud eus bep seurt oad ha bep seurt micher asambles gant o dilennidi : deputeed, senatourien, kuzulierien kanton, maered, kuzulierien kumun, holl deuet da lâret Nann da ziviz Alcatel. Re 'zo re !

Ha da heul taolioù c'hwitell, sonerezh ha kan, taboulinerien, biniouaerien ha talabarderien. Tud o huchal : Ohé, Ohé, Ohé, Le Trégor, n'est pas d'accord ! Bro-Dreger, war sav !

Re all o trevezañ ar c'haner Renaud :

"C'est quand qu'on va où
Le patron est fou."

Re all c'hoazh o kanañ war don "La jument de Michao" :

"L'hiver viendra, les gars
L'hiver viendra
Le patron d'Alcatel
Il s'en repentira."

Hag an holl a dremene dirak ar stalioù serret evit dougen kañv d'an holl bostoù labour war-nez da vezañ kollet.

Gitonoù a vil-vern a fraoñve en aezhenn a-hed ar straedoù. Darn anezhe eveek a-walc'h evel an hini a embanne "Jésus est la solution". Ar pezh a voe kavet gwall souezhus gant meur a hini, hervez o c'haoz.

Brav ha klouar e oa an amzer evit un devezh a viz Du ha setu e kave dudius ar vanifesterien kerzhet a-hed ar stêr Leger en tu all da bont Santez Anna da zistreiñ betek ar c'hae a Aiguillon en ur dremen dre bont Viarmes.



War ar c'hae en em zispartias an dud. Sioul e oa bet ar vanifestadeg ha laouen e oa an aozerien da vezañ sachet kemend-all a Dregeriz betek Lanleger.

Amañ en em gavas Erwan ar Sidaner hag e wreg gant Yann ar C'halvez e gelenner brezhoneg pa oa e Lise Lanleger ha gant Job Kere, kiger Plouarmel deuet ivez d'ar vanifestadeg.

– Sell 'ta piv, eme Erwan, Aotrou ar C'halvez, penaos emañ kont ganeoc'h ?

– Mat a-walc'h ha ganit ?

– Derc'hel da vont.

– N'am boa ket gwelet ac'hanout pell'zo, eme Yann ar C'halvez.

– Nann, vat ! eme Erwan. Ha te Job, deuet out ivez d'ober un tamm tro ?

– Evel ma welez, Erwan. Ret eo deomp en em sikour tout. Ne vimp ket re.

– Nam sur, eme Erwan.

– Mar karit, eme Job ec'h imp da evañ bep a chopinad. Arabat mont d'ar gêr evel laeron !

– Ar wirionez 'zo ganit, eme Erwan, deomp da Ostaleri ar Post, amañ e-kichen.

– O ! aze e vo re a dud, eme Job. Gwelloc'h eo deomp mont uheloc'h.

– E ru an Dokerien ez eus un ostaleri e-lec'h e vo siouloc'h, eme Erwan.

– Ale ! deomp di neuze, eme Job.

Hag int o fevar da vont gant an Alez C'hlas etrezek ar Marc'had-Lec'h ha ru an Dokerien.

Kalz a dud a oa o vont dre ar ruioù, panelloù war o skoaz ha gitonoù paket dindan o c'hazel ha pres warne da vont d'ar gêr.

Pa erruas omp zud en ostaleri ne chome ken nemet un daol dieub met trawalc'h e oa evit pevar.

– Ac'hanta ! eme Erwan d'e vestr kozh, a-vec'h ma oant azezet ouzh taol. Petra oc'h deuet da vezañ, Aotrou ar C'halvez ?

– Feiz, memestra bepred, Erwan. Met ne labouran ken nemet hanter-amzer. Ar C.P.A. a vez graet eus se (Cessation progressive d'activité, e galleg). Un dra vat eo. Ret eo reiñ plas d'ar re-yaouank !

– Ya, eme Erwan, ar re yaouank n'eo ket brav dezhe en deiz-a-hiziv. Dilabour a-raok bezañ labouret !

Brezoneg, Brezhoneg ha Kedezeg...

Bet eo bet Andreo ar Merser skolaer e Groñvel. Ha chomet eo ar vro-se tost d'e galon. Kinnig a ra dimp (eil mouladur) **"Fiselezed Groñvel"**, 20 kanaouenn, kan ha diskan, kanet gant K. Baker ha Y. Gow (pe kentoc'h, bremañ Madame Duro et Madame Guesdon). Ur rakskrid, e galleg, a oa bet savet gant Fañch Dano : *"Bien que les textes soient, dans l'ensemble, très proches du breton littéraire, les linguistes y trouveront l'occasion d'observer quelques tournures particulières à cette région."*

Un nebeud notennoù a sikouro an dud ha n'int ket eus ar vro-se.

Da heul ez eus ur gasedig. Evel-se e vo klevet kan ha diskan **"Fiselezed Groñvel"** e-pad un eur. Un dudi.

▲▼▲

TES. **Ti-embann ar skolioù brezhonek** en deus embannet dija meur a levr evit ar skolioù brezhonek : daouzek bennak abaoe daou vloaz. Mat d'an holl gouzout pouez al labour-se. Gwelloc'h am eus kavet skrivañ ar pennad e galleg. Evit an nann-brezhonegerien. Sellit pajennoù all **Pobl Vreizh**.

Dav d'in, memes tra, lavar penaos eo bet reizhet ar yezh, evit **"Skoulad ar goukoug"** (pe **Skouflad**, ma'z eo gwelloc'h ganeoc'h) gant **"Kuzul ar Re Fur"**, (evel-se eo bet skrivet !) : Kristian Brisson, Klaoda an Du, Roje an Du, Charlez ar Gall, Henriette ar Paeron.

Ar bladenn-arc'hant a zo mat-tre. Paset Nedeleg, memes tra, ur prof azoare e vo deoc'h pe d'ho tud.



Skrid a ginnig deomp ul levr nevez. Brav kenañ. Da welet. Ul levr skrivet gant Kouliz Kedez : **"Komen Gweennour"** Setu linennoù kentañ ar **"c'hentskrid"** :

"Erez, onglenn, ingenn e-keñver e aozer – pebezh ibil dizoare ! pebezh mennozioù loariet ! pebezh yezh rikamanet ! – a waskis lies gwech e-ser adlenn, ouzhpenn dek vloaz war-lerc'h e skrivan, al levr-mañ. (Mes, un digarez mat bennak en devoa-eñ avat : an amc'houlou a oa e lodenn endra breje ar re all, brizhvozek hag ampoellek, e lagad an heol.) Un dorn all, moarvat, en doa arroudet e arouezioù !"

Ma plij deoc'h yezh "rikamanet" K.Kedez, prenit diouzhtu e levr nevez. Ret din anzav : n'on ket evit lenn ar yezh-se. Zoken gant ar "Favro", tev, em c'hichen. Plijadur en deus bet an oberour en ur skrivañ e levr. Gwellañse evitañ. Hag evit an dud barrek da dañva e yezh. Me siwazh, n'on ket desket awalc'h, ha difoutre-kaer e choman gant ur seurt labour.

Glaoda MILLOUR

Fiselezed Groñvel, 68 p., 35 L. Ar gasedig, 40 L. hep mizoù-kas Mesidour, 40 bis Ru ar Republik, 29200 Brest. TES, **Ti-embann ar skolioù brezhonek**, 30 Hent Brizeug, 220I5 Sant Brieg. Kedez Kouliz, **Komen Gweennour**, 202 b. **Mouladurioù Hor Yezh** 1 Plasenn Charles-Peguy, 29260 Lesneven.

Kernigelled ar goañv *(heul)*

– Ar re-yaouank ! Ar re-yaouank ! eme ur pratik all azezet ouzh un daol e-kichen, ar re-yaouank a lâran me ! Me 'zo bet yaouank ivez ha goût ouzon petra eo bezañ yaouank, sur ha n'eo ket marteze ha kompren a ran anezhe ivez... Met pas ar re-yaouank avremañ !

– Ale, Victor, tais-toi donc. Il ne faut pas aller sur la conversation des gens comme cela, eme an ostiz. Excusez-le, Messieurs, il n'est pas méchant.

– C'est fait, Monsieur, eme Erwan.

– Ale, eme, Yann petra a oamp o lâret. A, ya. E oas o lâret deomp ne oa ket druz ar peuriñ gant ar re-yaouank en deiz-a-hiziv. Gwir eo. Hag ouzhpenn emañ bremañ ar bolitikerien gozh, holl re an tu-dehou ha darn eus an tu-kleiz o lâret hag adlâret e vo ret kas oad ar retred war-dreñv goude ar bloavezh 2000. Kas oad ar retred en tu all da dri-ugent vloaz ha marteze da bemp bloaz ha tri-ugent.

– Ur pezh kammed war dreñv, eme Erwan. N'em welan ket o labourat betek an oad-se.

– Na me ivez, eme Job. Ha petra a vo graet eus ar re yaouank ma chom sterniet ar re-gozh ?

– Dec'h ar beure, eme Yann am eus klevet e-barzh ar post bihan ur c'hazetenner o lâret an dra-mañ :

"Seul goshoc'h e labouro an dud Seul vuioc'h a labour a vo evit an holl."

– Poan 'm eus o kompren, eme Erwan.

– Ha me ivez ! Biskoazh kemend-all ! eme Rozenn.

– Ya, biskoazh kemend-all ! eme Job.

Klevet e vez bep seurt traoù !

– C'hoant en defe an nen da vezañ bouzar a-wechoù. Ale ! yec'hed mat deoc'h, memestra, eme Erwan.

(Da vezañ kendalc'het)

al liamm, niverenn 299

Ronan Huon en deus mennet kounaat marv Maodez Glanndour, barzh ha prederour, dek vloaz 'zo endev. Embannet en deus e varzhoneg "Kanenn ar c'hanennoù", troet diwar ar Bibl, ha da heul ur c'hendiviz etre Reun Gorvan ha Lena an Abad, a-zivout e oberenn "Komzoù bev".

Div varzhoneg all, gant Per Denez ha Riwall Huon, awenet-kaer, a gav plas ivez el levrenn.

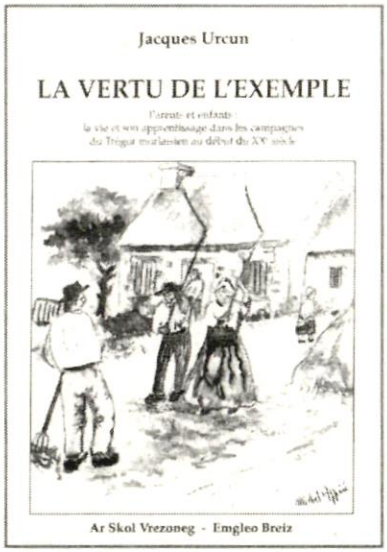
Un dudi eo mont e-barzh eil pennad romant-kazetenn Yann Gerven, "Liv ruz an hesk" ha ne seblant ket bezañ tost d'e ziskoulm an istor polis-mañ. Blaz ur fent c'hwerv a zo gant danevell Goulc'han Kervella, "Requiem evit ar brezhoneg", liv ur c'hevrin speredour a vez war hini Yann Duchet "Tasmant ar garantez", merk ur faltazi iskis a gaver war hini Bennbleiz war zigarez taolennin c'hoari engehentadur ar vuhez : Sed evit an danevelloù.

Un dra vat eo reiñ lec'h d'ar broioù keltiek all ; souezhet pe zisouezhet e vo meur a lenner o vont a-hed buhez (berr) Robert Burns, barzh skosat hollvrudet, pennaraoger ar romantelezh, dezrevellet gant Franck Nicolas.

Ur vengleuz a ditouroù eo an notennoù puilh a gaver dres a-raok taolenn ar pennadoù bet embannet e 1996. (Koumanant, 180 lur, P. ar Bihan, 16 straed ar Fornioù Raz, 35400 Sant-Malo).

La vertu de l'exemple

par Jacques Urcun



Ar Skol Vrezoneg nous offre un livre... en français : **"La vertu de l'exemple"**, écrit par un enseignant Jacques Urcun. Ce volume est sous-titré *"Parents et enfants, la vie et son apprentissage dans les campagnes du Trégor morlaisien au début du XX^e siècle"*.

Ce livre décrit surtout la vie rurale au début du siècle à l'aide d'une enquête auprès de personnes de Lannéanou (23 sujets ont témoigné entre 1976 et 1978).

La préface a été rédigée par Yves Le Gallo, pour son ancien étudiant qui, quoique d'origine léonarde a choisi d'étudier Lannéanou, le pays de son épouse.

De nombreux croquis et photos enrichissent ce volume. Les bretonnants y trouveront des mots bretons. Il s'agit d'une étude sérieuse. La description dépasse de loin la commune de référence, et même la Bretagne (ainsi que le montre de nombreuses citations hors Bretagne). Il est évident qu'il a existé une civilisation paysanne largement "européenne" !

La place faite au sujet "éducation des enfants", la transmission par l'exemple et non par le discours, est assez restreinte. Mais ce livre n'en offre pas moins pour certains les souvenirs de ce qu'ils ont connu et pour les plus jeunes une information sur une vie pas si éloignée de nous par le temps. Peut-être pourrait-on relever quelques inexactitudes. Mais les souvenirs sont-ils toujours fidèles et leurs transcriptions ?

Glaoda MILLOUR

La vertu de l'exemple, Jacques Urcun, 332 p., Ar Skol Vrezoneg. 120 F. Mesidou, 40 bis R. de la République, 29200 Brest.

Heureux petits élèves

"Ti-embann ar skolioù brezhonek", (Edition des écoles en breton) fait un sacré travail pour le breton à l'école. Il nous paraît utile et réconfortant pour nos lecteurs non-bretonnants de le savoir. Par exemple récemment plusieurs ouvrages sont sortis, s'ajoutant à la douzaine déjà parue depuis deux ans.

Citons d'abord un livre de mathématiques **"Penaos 'mañ kont, Klas 4"**; Sorti chez Hatier sous le titre **"Objectif calcul CM I"**, il a été traduit en breton par Jean-Dominique Robin. Un volume grand format de 224 pages. Tout en couleurs et richement illustré.



Pour les plus petits **"Pa soñjer mat I"** et **"2"** sont des cassettes vidéo, niveau maternelle. Réalisées à partir de texte de Catherine Dolto-Tolich et Colline Faure-Poirée, les dessins animés ont été faits par **Folimaj**. La version bretonne a été enregistrée par l'ACAV, à Saint-Cadou, texte de Marivon Berr, voix de Anne Auffret, Ronan Koadig et Marie Madeg. Il y a 20 séquences de 2'30 par cassette. Chaque séquence débute par le même petit chant :

"Lamponezed bihan omp,
Lamnoned omp ni ivez."

Un livret permet d'avoir le texte. On regrette d'avoir passé l'âge de la maternelle.... Quelle entrée sur la vie, et... e brezhoneg ! Un breton parfait et moderne sans excès.

L'ensemble **"Skoulad ar goukoug"** (les giboulées du coucou) est totalement breton. Il s'agit d'un conte sur les oiseaux écrit par Marthe Vassalo d'après les travaux de Daniel Giraudon. Dans le livret on trouve avec de nombreuses illustrations de Christelle Le Guen, le texte du conte puis des fiches (si polycopiées) pouvant servir pour le coloriage. Un lexique précise les noms des oiseaux (avec le nom scientifique.)



Un disque-compact reprend le conte, des comptines imitant les chants des oiseaux et aussi les enregistrements d'une trentaine d'oiseaux. Yann-Fañch Kemener, Yann Paranthoën et Marthe Vassalo prêtent leurs voix.

Il s'agit d'un travail remarquable pouvant intéresser d'autres personnes que les enseignants et les enseignés. TES nous offre ainsi une vision très moderne et toute en breton qui nous fait, hélas, sentir combien le temps a été perdu.

Glaoda MILLOUR

TES. Centre régional multimédia de production pédagogique en langue bretonne. 30 rue Brizeux, 22015 Saint-Brieuc Cedex.

Dan Ar Braz, L'Héritier des Celtes

Les deux années qui viennent de s'écouler ont été très riches pour Dan Ar Braz, grâce ou à cause de "L'Héritage des Celtes" qui a connu un succès sans précédent en Bretagne et dans l'hexagone. Rappelons les 330.000 exemplaires déjà vendus des versions studio et "live" de L'Héritage, et les deux disques d'or qu'ils lui ont valus. A la veille de la sortie d'un second album studio, nous avons voulu en savoir plus, en allant rencontrer Dan Ar Braz chez lui à Quimper.

Le P.B. : ***Dan, pourrais-tu faire un rapide bilan pour nous ?***

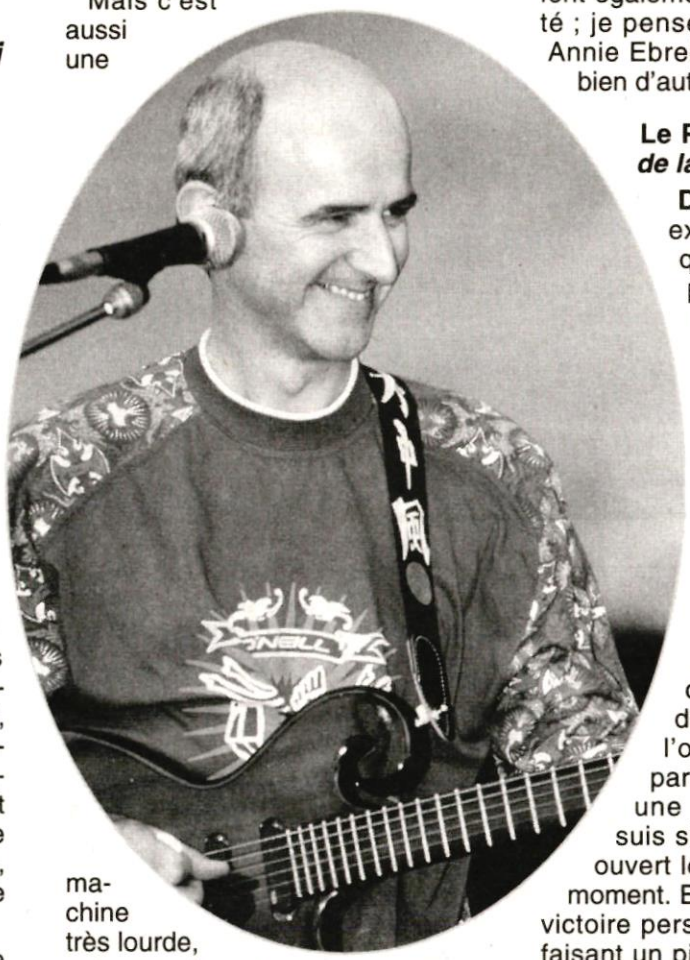
Dan Ar Braz : Je crois qu'avant tout il faut revenir un peu en arrière, pour voir comment toutes ces choses se sont mises en place, car le succès actuel n'est pas tombé du ciel. D'un côté il y avait Jakez Bernard que je connais depuis très longtemps, qui a toujours été très proche de la musique, des bagadoù, du Festival de Cornouaille. De l'autre il y avait moi, avec ma musique qui n'est pas bretonne peut-être, au sens traditionnel, mais qui est de Bretagne. Et j'étais là à me chercher après de nombreuses tournées à l'étranger, travaillant sur un projet de musique instrumentale.

En 1991, Jakez m'a suggéré de jouer avec le bagad Kemper, ce que j'ai fait pour la première fois lors du Festival de Cornouaille en juillet de la même année.

Par ailleurs j'avais aussi le vieux rêve de pouvoir travailler avec des musiciens irlandais, écossais... Bref petit à petit, tout ce travail s'est mis en place et a permis d'arriver au premier concert de L'Héritage lors du Festival de Cornouaille en 1993.

La suite on la connaît, et je me retrouve aujourd'hui dans une situation hyper médiatisée, complètement contraire à celle que j'avais imaginée par rapport à ma personnalité. Donc L'Héritage des Celtes, et la tournée qui a suivi ça a été extraordinaire ; il suffit de lire tout ce qui a été écrit, ou de voir tout ce qui a été filmé.

Mais c'est aussi une machine très lourde, notamment pour réunir tous les musiciens en même temps. Et puis financièrement c'est de la folie pure.



Paradoxalement, autant il y a eu de monde à certains concerts, autant il y a eu peu de bénéfices.

Au départ il a fallu que des gens prennent des risques, car ce n'était pas gagné d'avance ; même si aujourd'hui ça marche plutôt bien.

Et pour les concerts il faudra imaginer à l'avenir les choses différemment, revenir à une taille plus raisonnable, avec des conditions d'accueil et d'écoute plus confortables. C'est un peu pour toutes ces raisons qu'on va lever le pied l'été prochain, et que L'Héritage repartira sans doute fin 97 ou début 98. De plus il faut laisser le terrain libre aux autres artistes bretons qui font également un travail de qualité ; je pense à des gens comme Annie Ebrel ou Skolvan, et combien d'autres encore.

Le P.B. : ***Et les victoires de la musique ?***

D.A.B. : Ça aussi c'est exceptionnel. Je trouve que c'est une récompense pour tout ce qui a été fait auparavant. Bien sûr, il est dommage qu'on ait été un peu en concurrence avec Stivell.

Mais j'ai remercié Alan ce soir-là, car c'était aussi sa victoire, au nom de tout ce qu'il y avait derrière. L'Héritage c'était plus collectif, et je crois que c'est la force du collectif qui a fait que l'on a gagné. Le bagad par exemple représentait une force sonore. Moi je suis simplement celui qui a ouvert les portes à un certain moment. Et je n'ai pas reçu cette victoire personnellement, comme faisant un pied de nez à Alan Stivell. Je lui dois trop pour me permettre ça. Alan ou bien nous, c'est la Bretagne qui a gagné.

Au départ je ne voulais pas faire de disque "live", car je trouve toujours ça imparfait, et je dois dire que l'équipe m'a un peu bousculé pour le faire Ils ont sans doute eu raison, car sans le "live" il n'y aurait

pas eu les victoires, et sans les victoires il n'y aurait pas eu tout le reste.

Le P.B. : *Justement parlons un peu de l'Eurovision et de la chanson « Diwanit bugale ».*

D.A.B. : Encore une fois il faut revenir en arrière, car si L'Héritage a pris ses racines bien longtemps avant, **Diwanit bugale**, c'est aussi l'ouverture de l'école Diwan à Quimper. Une chanson enregistrée à l'origine chez Glenmor. C'est une histoire qui remonte loin.

Alors l'Eurovision ? Fallait-il y aller ou pas ? En ce qui me concerne je pense que oui, et je ne regrette rien. Et ce pour un tas de raisons qui dépassent de très loin le cadre de la musique.

Il faut en tirer des leçons. L'échec a été cuisant, mais les Français n'accepteront jamais de reconnaître que le faible score, c'est la politique et l'image de la France. A chacun ici en Bretagne d'en tirer les leçons. Pour représenter la Bretagne, il a fallu représenter la France, ce qui positionne bien les choses économiquement, culturellement et politiquement.

Au départ quand on m'a proposé d'y aller, j'ai cru à une blague, et puis j'ai trouvé ça enthousiasmant. Personne ne m'a forcé la main, il faut le préciser. Et on a eu le soutien sans faille de France 2.

Quant à la chanson, c'est encore une fois Jakez et les gens de Columbia qui ont eu cette idée. Une belle idée que d'aller représenter la France avec une chanson en breton. **Diwanit bugale** est une petite chanson, mais attention ça ne veut pas dire "yezhoù bihan", comme dit Servat. Il y a parfois de belles chansons de variétés. **Diwanit bugale** ce n'est pas de la variété. Elle n'avait pas l'aura, les paillettes du show-businness. Et moi je n'avais pas la tronche d'un jeune premier. Quelqu'un de plus représentatif que moi, bretonnant notamment, aurait pu y aller. Il se trouve que c'est moi qui étais présent, et je ne pouvais pas laisser passer une chance pareille de faire parler de la Bretagne et de sa langue, car pour moi c'est l'image de la Bretagne qui compte.

Lorsque je rencontre des tas de gens un peu partout en Bretagne, bretonnants ou pas, qui me disent qu'ils étaient devant leur poste car c'était un petit peu d'eux-mêmes qu'ils voyaient, je me dis que ça valait le coup d'accepter. Tête haute ! Et on n'a pas fini d'en causer, ici ou ailleurs.

Il faut également préciser, mais est-ce important maintenant, qu'il y a eu au niveau de la technique un « sabotage » discret mais efficace de la chanson. Notre chanson dérangeait beaucoup de monde à commencer par les autres pays, car elle sortait complètement du contexte. Au vu des différentes répétitions, on avait demandé à remonter le son de l'orchestre, ce qui n'a pas été fait au final. C'était sûrement prémédité et Elaine Morgan était folle de rage.



A part cela l'Irlande nous a boudés royalement. Même pas un point. Et pourtant nous avions un chef d'orchestre irlandais, une production irlandaise. Ça la fout mal. Depuis le temps qu'on déroule le tapis rouge ici aux Irlandais ou aux Écossais. Vraiment le pan-celtisme, ce n'est pas pour demain ! On devra se battre par nos propres moyens pour faire reconnaître ailleurs en Europe l'image de la Bretagne, qui est différente de celle de la France. Dites à un Irlandais ou à un Écossais qu'ils sont anglais, puisqu'ils parlent anglais. C'est pourtant ce qui se passe ici. Cette notion de France et de Bretagne, langue bretonne/langue française. Je n'étais pas forcément le meilleur pour aller défendre ces notions, je pense avoir fait le boulot correctement. Il n'y a qu'à voir l'épaisseur du dossier de presse.

Que cette histoire d'Eurovision me colle maintenant aux fesses, à moi d'assumer. Tant pis.

Le P.B. : *Comment analyses-tu globalement ce succès de L'Héritage des Celtes ?*

D.A.B. : Rapidement j'ai envie de dire, j'y pense et puis j'oublie, parce que j'oublie Dan Ar Braz. Je dis toujours que c'est de la musique de Bretagne et non de la musique bretonne. Il faut faire attention, car le grand public, celui que l'on a séduit avec L'Héritage des Celtes, ne sera pas forcément un fan de gwerz, ou de binioù kozh, ou de bagadoù. Mais par contre il trouve dans cet ensemble, une image globale de la Bretagne, pour laquelle je me suis toujours battu ; avec dans cette Bretagne, toutes sortes de singularités.

L'Héritage ouvre des portes sur autre chose. D'autres choses qui ont un passé. Si le bagad Kemper est comme il est, c'est parce qu'il y a eu des bagadoù avant. Si Yann Fanch Kemener chante comme ça, ou si Karen, si Elaine,... ils ne sont pas une génération spontanée. Ils ont tous un passé. Ils ont fait des choses, ont cru à celles-ci, que ce

soit en Bretagne, en Irlande ou en Écosse.

Donc l'analyse que j'en fais, c'est que tout ça représente une force considérable pour l'image de la Bretagne ; si les Bretons en veulent et s'ils considèrent que ça représente la Bretagne. Mais je n'aurai pas la prétention de représenter toute la musique bretonne. Tout ça m'est tombé dessus. C'est une lourde responsabilité dont je me passerais volontiers, même si le succès n'est pas désagréable.

Je ne souhaite pas à tout prix me mettre en avant, mais je m'efforce de dire les choses que j'entends autour de moi, et qui sont en phase avec ce que je pense. J'essaye de représenter la Bretagne le mieux possible, et je continuerai à le faire. A cet égard, L'Héritage des Celtes est un outil extraordinaire, mais à condition de bien dire aux gens : attention, c'est une porte ouverte sur la Bretagne, à vous de découvrir après, tout ce qu'il y a au fond de celle-ci, en l'occurrence la musique traditionnelle.

Le P.B. : ***A ce propos que penses-tu de l'explosion actuelle de la musique traditionnelle ? Phénomène de mode, ou quelque chose de plus durable ? L'Héritage des Celtes y est-il pour quelque chose ?***

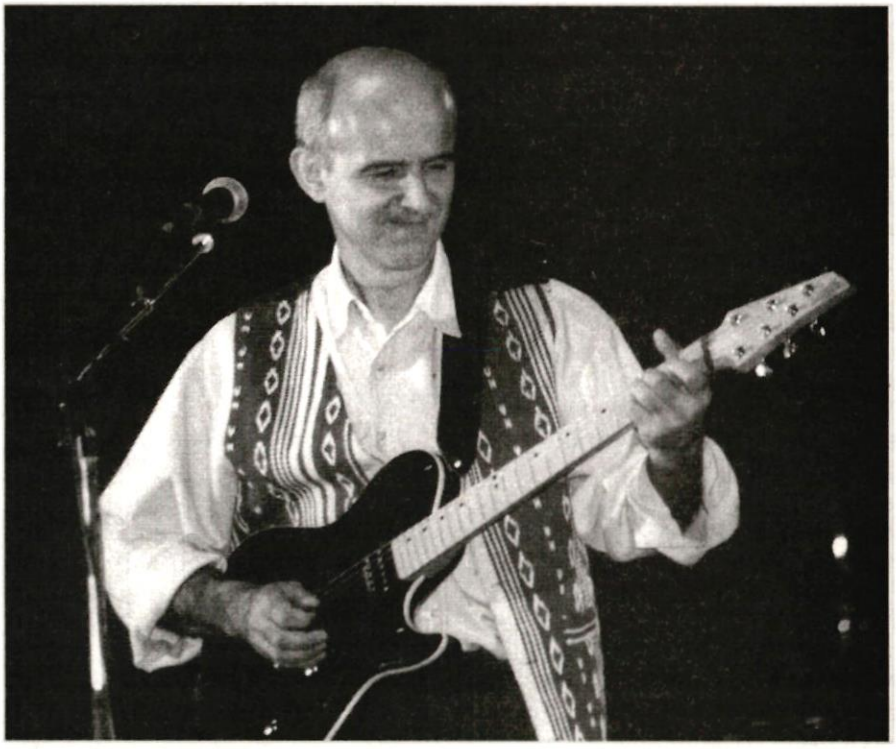
D.A.B. : Les musiques traditionnelles n'ont pas eu besoin de L'Héritage pour exister. Si l'on se rappelle des années 80, il faut se méfier du succès éphémère ; et que chaque musicien prenne ses responsabilités, comme je l'ai fait à un certain moment.

Actuellement on est en train d'assister à un mic-mac des maisons de disques qui compilent à tour de bras. Dernier exemple Servat, dont ils ne voulaient plus ; et après la sortie de son magnifique album, ils ressortent de leurs tiroirs de vieilles bandes de 71. Ils prennent vraiment les gens pour des c... Les années 70 c'est fini, même si certaines choses ont marqué leur époque. Aujourd'hui il faut aller de l'avant.

La musique traditionnelle, ça marche, tant mieux ! Mais elle doit saisir cette opportunité pour se tourner également vers l'étranger ; pour être reconnue en tant que telle comme n'importe quelle autre musique. Bien sûr L'Héritage a peut-être eu une influence sur ce phénomène. Des gens qui a priori ne seraient pas allés écouter un bagad, ou de la gwerz, ou même Dan Ar Braz, ont découvert à cette occasion, que la musique bretonne ça pouvait être super. Je pense que de ce point de vue, on a fait du bon travail. Mais attention à la vague de retour. Si à force de compilations, si ça devient une mode, alors le grand public saturera de la Bretagne. Donc c'est encore une fois une question de relations entre Paris et la Bretagne. Paris est une ville comme les autres, mais il faut apprendre à s'en passer pour s'ouvrir à l'étranger. C'est peut-être là que L'Héritage a un rôle à jouer.

La musique traditionnelle bretonne doit absolument avoir une place propre, il faut qu'elle soit reconnue, acceptée. Les musiciens et les chanteurs doivent en prendre conscience, pour retrouver leur indépendance. En ce sens l'Eurovision a pu servir à ce que la Bretagne se définisse par delà la France. Et tout est lié ; le culturel, le politique, l'économique. Il y a des trucs fantastiques dans ce pays ; il y a la mer, l'agriculture, la culture, un quota d'intelligence, une richesse globale. Et c'est pour ça que je me bats. Actuellement j'ai les moyens de le dire, et je ne m'en prive pas.

Pour en revenir à la musique traditionnelle, elle est dans une situation extraordinaire. Qu'elle en profite ! On est en train de vivre un moment important, mais difficile, car il va falloir gérer par rapport au parisianisme, à la télévision, aux médias...



Le P.B. : ***Paraphrasant une harpiste bretonne, qui disait que la world-music c'est de la m...., ou Alain Swietlik de Télérama, qui affirme que la world-music, c'est la négation de l'esprit d'invention, que penses-tu de ce concept ?***

D.A.B. : Je suis un peu d'accord avec Kristen, parce qu'en fait Stivell avait déjà inventé une forme de world-music bien avant tout ce business. Actuellement ce qu'on appelle world-music, c'est un plan très lucratif pour les maisons de disques. On prend des musiciens d'ethnies diverses, on leur fait signer un contrat, on les met dans des studios, et on sort ça comme musique du monde. C'est de la foutaise, les musiciens se font avoir. Pour moi ce concept de world-music ça va s'user. En ce qui me concerne, j'ai travaillé il y a trois ans avec Flora Théfaine, une dan-

seuse africaine. Pourquoi ? Parce que je la connaissais, elle avait habité Quimper. Nous avions une histoire personnelle un peu commune. C'est comme Makoto qui parle breton. Ce mélange des cultures, il est possible parce que les gens s'intègrent dans un coin avec leur personnalité. Donc là tu peux mélanger les cultures avec goût. L'histoire doit exister pour que la musique se fasse. On peut tout faire, mais on n'a pas le droit de faire n'importe quoi. Or la world-music c'est un piège, et je ne m'en revendique pas du tout. Ce que j'ai fait a toujours été basé sur mon vécu, sur une histoire, que ce soit ma rencontre avec Stivell, celle avec Jakez Bernard, mon travail avec Patrig Molard, ou encore cette Bretagne à laquelle je crois dur comme fer.

Le P.B. : *A. Swietlik, chroniqueur à Télérama, a tenu des propos très durs à ton égard, dans un article consacré à la world-music. Quelques réponses là-dessus ?*

D.A.B. : Oui, et je lui ai d'ailleurs déjà répondu. Bon il a le droit de ne pas m'aimer, et de critiquer ma musique, mais il n'a pas le droit de traiter L'Héritage comme il le fait. Il n'a rien compris en faisant l'amalgame. Comme je le disais précédemment L'Héritage a une histoire, celle de la musique bretonne, celle des Irlandais et des Écossais, celle de ma rencontre avec J. Bernard, ou du Festival de Cornouaille... ce qui n'est pas le cas avec la world-music. De plus il parle de mic-mac des multinationales à propos de Columbia. Mais s'il y a des gens respectueux de mes projets, de ma musique et de mon travail, c'est bien là que je les ai trouvés. Lui il ne tient pas compte de tout ça. C'est une sorte d'ayatollah, qui règne sur sa collection de disques traditionnels. Pour lui la musique est figée.

Mais si les bagadoù ont envie d'utiliser de la guitare électrique, c'est leur droit le plus strict. S'il n'y avait que des gens comme lui, où en serait la musique traditionnelle ? Heureusement que de nombreux musiciens en Bretagne ont su utiliser les subtilités à leur disposition pour mettre en valeur la musique bretonne. Remarque, il existe aussi en Bretagne certains ayatollahs de la musique bretonne. Mais ils doivent faire attention à ce qu'ils disent, parce que tout ce qui a été fait dans L'Héritage, l'a été avec un profond respect.

Le P.B. : *L'Héritage des Celtes 2. Où en est-il aujourd'hui ?*

D.A.B. : Il devait sortir cette année, mais l'Eurovision a tout bousculé. Ce qui après tout n'est pas plus mal, puisque les autres albums marchent très bien. Pour Noël on a sorti un petit coffret comprenant deux inédits.

Sauf imprévu L'Héritage 2 doit sortir en juin. On a enregistré environ 50 à 60 % de l'album, et il reste pour deux mois de travail (en mars-avril), à Dublin evel just. On ne change pas une équipe qui gagne ! On a déjà joué quelques-uns des morceaux lors de la dernière tournée d'été.

Il y a déjà **Left in peace** qui est réenregistré dans la version studio. Bien sûr, il y aura **Diwanit bugale**, mais avec le bagad cette fois, puisque c'était la version originale. Il y aura la **Gwerz to Rory Gallagher**, une ballade nostalgique à la guitare. Une suite écossaise **The little cascade** jouée par Donald Shaw à l'accordéon et des musiciens irlandais. **Jenovefa** avec Didier Squiban au piano. **Evit ar barzh**, en hommage à Per Jakez Helias. Il y aura aussi deux ou trois chansons magnifiques chantées par Karen, mais qui ne sont pas encore enregistrées. Il y a des choses superbes à venir.

Et puis je dois également écrire un morceau pour la Galice. On travaille dessus, des rencontres ont eu lieu. Je ne connais pas encore la Galice, ça ne faisait pas partie de mon histoire jusqu'à présent. C'est pour cela qu'il n'y avait rien de galicien sur les premiers albums. En fait il faut que ça corresponde à quelque chose.

Nous aurons sûrement quelques nouveaux musiciens invités, mais conservant le concept de départ, on retrouvera bien sûr les figures phares du premier album. Je ne suis pas du genre à l'autosatisfaction, mais là, je pense que ce sera un bel album. Après si il plaît...

Le P.B. : *Et l'après Héritage : des projets déjà ?*

D.A.B. : Déjà une chose est sûre, il n'y aura pas d'Héritage 3. Le deuxième, je pense qu'il faut le faire, parce qu'il y avait la matière, et j'avais déjà la musique. Et puis c'est une aventure formidable, même si je ne sais pas encore jusqu'où cette histoire va nous mener. Si l'étranger démarre, on en a peut-être pour 3 ou 4 ans. Il est prévu qu'il sorte aux États-Unis, et là, va savoir ce qui se passera. Ce serait très intéressant d'aller représenter la Bretagne à New-York ou à Tokyo.

Cette image de la Bretagne, j'aimerais bien l'installer une fois pour toutes, au delà de l'image de la France, et L'Héritage est en quelque sorte un vaisseau incroyable qui pourrait travailler pour cette image. Ce qui signifie également que c'est une porte ouverte pour le reste, l'économie, la culture...

Mais en même temps j'aimerais bien que ça s'arrête un peu, pour laisser la place aux jeunes, et surtout travailler sur un projet que j'avais déjà avant L'Héritage. J'en ai d'ailleurs une idée absolument précise. Mon rêve serait de composer et jouer de la musique uniquement instrumentale, un peu dans la lignée de **Septembre bleu** ou **Musique pour les silences à venir.**

J'ai envie d'être ce que je suis d'ailleurs, un mélodiste de la guitare. Je pourrais aussi bien jouer dans les églises avec des orgues, que composer des mélodies sur des gwerzioù. Être un peu plus en retrait, simplement accepté et respecté, mais pas forcément reconnu dans la rue.

Et sans la langue, uniquement avec la musique, pouvoir passer les frontières. Et profiter de toutes les opportunités pour dire : je suis de Bretagne. Et si je joue comme je joue, c'est parce qu'au fond de moi-même, il y a cette sensibilité, qui m'a été léguée par le temps. Et quoiqu'on fasse, quelque soit le pays où l'on me mette, ce sera toujours là.

Et si je joue comme ça, c'est parce que je suis inspiré autant des Sœurs Goadec, de Stephen Stills que de Pat Metheny. Et ça, je veux le dire aux gens.

Propos recueillis par
Philippe COUSIN.

Jean Kergrist, le retour !

jean kergrist
tél. 96.29.63.05

Après la Une et la deux du *"Peuple Breton"* de janvier, Jean Kergrist nous a écrit cette lettre. Nous la partageons avec nos lecteurs, très volontiers.

Cher Peuple Breton,

Ne pouvant, pour des raisons congénitales, offrir aux lecteurs du *"Peuple Breton"* le buste généreux d'une Claudia Schiffer, j'ai été quelque peu surpris de découvrir ma tronche à la Une du dernier numéro. De plus, le "Nique ta mer" qui semblait sortir de ma bouche m'a laissé interrogateur, ne me souvenant plus à quelle occasion j'avais pu clamer un mot d'ordre aussi inspiré. Ne trouvant pas, dans le corps du numéro, l'article qui aurait pu justifier ma tête, je me suis perdu en supputations conjoncturelles. J'ai trouvé, par contre, l'article sur cette mer que j'invitais à niquer. Le mot d'ordre n'avait donc apparemment rien à voir avec la photo, ce qui m'a rassuré et sur ma mémoire et sur mon état de santé.

Tu avais oublié, écris-tu, de publier les dates de mes spectacles en novembre et décembre derniers ! Pas de quoi en faire un plat ! J'envoie ces dates ainsi qu'une photo aux canards bretons : il me faut bien remplir les salles pour gagner ma croûte et, si je veux faire le plein, mieux vaut annoncer mes spectacles avant qu'après. Je n'ai toujours pas d'imprésario pour le faire à ma place, du coup je suis devenu, avec le temps, le meilleur colleur de timbres de tout l'Ouest. Hélas ! aucune chance que ça devienne une discipline olympique car cela ne fait même pas partie des jeux bretons. Que ces dates et photos, ensuite, passent ou non, au fond je m'en fous. Je vais rarement vérifier, sauf, quand le canard m'intéresse pour les articles qu'il contient. Quant aux canards parisiens, j'ai depuis longtemps laissé tomber. Je les ai rarement rencontrés sur ma route et pourtant, en 20 ans, j'ai joué dans tous les départements français ainsi que dans une dizaine de pays étrangers : ils doivent se terrer quelque part dans une bouche de métro et je n'ai pas l'adresse.



Si j'ai bien compris, ayant ouvert le journal à la page de garde, avec rephoto s'il vous plaît, il s'agissait plutôt d'un message personnel destiné à faire sortir le loup du bois (dis donc, Joël, ça doit finir par te coûter très cher tes messages personnels !). Me voilà donc quasiment contraint d'accuser réception du signal, en causant dans le poste *"Peuple Breton"*. Comme je suis attendu au tournant, j'ai intérêt à carburer des choses intelligentes.

Je pourrais, par exemple, causer de mon spectacle de l'été prochain. Les artistes aiment beaucoup parler d'eux, alors j'y vais : je mets en scène la suite de *"Grand Bal à Saint Lubin"*, dont la première partie a si bien marché à Rostrenen l'été dernier (12 séances à guichet formé). Drôle d'idée d'ailleurs que de lancer un spectacle de contes l'été, à faire croire que l'hiver je dors ! En plus c'est la première fois que j'organisais quelque chose dans mon coin, obsédé que j'étais par l'anathème biblique : *"nul n'est prophète en son pays"*. C'est un projet qui me travaillait depuis vingt ans. J'avais écrit ces contes pour l'ex O.R.T.F., quand je jouais à Lyon au début des années 70, mais ne les avais moi-même jamais interprétés... malgré les encouragements, à l'époque, de Pierre Jakes Hélias et de Xavier Grall (excusez du peu ! Ils sont morts et ne risquent plus de me contredire). Je raconte mon enfance paysanne, dans une ferme du Centre Bretagne, quelques années après la guerre. Les battages, les patates, les noces, les pardons et les enterrements. Les éclats de rires de ces paysans farceurs, qui, mine de rien, m'apprenaient mon métier de clown... Sans doute leur manière à eux de niquer la mort et la misère.

J'en suis maintenant aux répétitions de cette deuxième partie. François Budet doit m'apprendre à jouer de l'harmonium à pédale pour une scène de pardon à Saint-Lubin. Je vais finir sacristain. Déjà que j'avais appris par cœur les couplets de "Jesus pegen bras ve" pour jouer dans Marion du Faouet en juin dernier (ça devrait passer sans tarder sur France 2). A propos de Marion, il y a une scène dans laquelle on me voit la gueule en sang. Rassurez-vous c'est du cinéma. Je n'ai même pas reçu le coup de poing qui me vaut un tel état. Une partie du tournage a eu lieu en Pologne car là-bas la production revient dix fois moins cher. J'avais donc une doublure polonaise qui a reçu le coup de poing à ma place, de dos. Vous verrez aussi, dans le décor, la cathédrale de Quimper : elle est en carton, reconstruite dans les studios polonais pour la même raison d'économie, L'art n'échappe ni à la délocalisation ni à la flexibilité, les intermittents du spectacle en savent quelque chose.

Je pourrais aussi vous raconter l'histoire de la pétition papale que j'ai lancée avec Gilles Servat et François Budet avant le passage du grand gourou à Sainte-Anne-d'Auray l'automne dernier. Il me faudrait un livre entier. J'ai reçu plus de 120 lettres sympathiques ou courroucées. Pas le moment de relancer la polémique : le risque est trop grand d'en recevoir 120 autres, alors que je n'ai pas encore entrepris de répondre aux premières... en plus qu'à l'U.D.B. certains barons papistes m'ont fait la gueule. Dieu ou César : j'ai toujours du mal à m'agenouiller (overdose de jeunesse ? opération récente d'un ménisque ?). Sujet donc, pour l'instant, à écarter.

Il me reste un troisième sujet qui devrait bien plaire aux sympathiques lecteurs du *"Peuple Breton"* que j'imagine à l'affût des grandes causes : "On" va bientôt raser, à la pointe du Raz, l'hôtel de l'Iroise dans lequel Marie Le Coz officiait, symbole, à elle seule, de toute l'hospitalité bretonne. "On" c'est, paraît-il, le Conservatoire du littoral, présidé par Ambroise Guellec. Je les ai vu tous les deux de près mais pas le même jour (Ambroise et l'hôtel) et je ne comprends pas bien pourquoi ils n'ont pas réussi à s'entendre.

Je suspecte du crime quelque fonctionnaire besogneux de sous-préfecture ayant pris cet hôtel en grippe à cause d'une verrue qu'il aurait mal placée au bout du nez. Sans doute espère-t-il, en rasant ce lieu sublime auquel les amoureux doivent de belles nuits enfiévrées, faire plaisir aux écolos en oubliant sa verrue. Il tente d'expier, d'un coup de bull, des siècles de lâcheté : ces poulaillers et porcheries construites sans permis, ces zones artisanales minables alignées à la sortie des bourgs, ces panneaux publicitaires qui viennent jusque dans nos têtes égorger nos vies et nos campagnes. Aux armes citoyens ! Sortez vos poésies !

Ambroise, si tu tiens à tout pris à jouer du bulldozer, commence par l'utiliser pour reconstruire la moitié des 200.000 kilomètres de talus supprimés en Bretagne en 30 ans. Le *"Peuple Breton"* lancera une souscription pour aider ton fonctionnaire frustré à enlever sa verrue du bout du nez.

Joël, toi qui aimes passer les messages personnels dans ton canard, voici le mien : mets à la Une du *"Peuple breton"* la photo à Marie ou celle de son hôtel ou les deux. On lui doit bien ça. Tu cherches une légende ? *"Nique Marie"* ça ferait trop vulgaire. Ecris plutôt : *"Salut Marie, pleine de grâce, la connerie a eu ta peau "*.

Jean KERGRIST

Humeur

Brèves des médias

Le foot ? Beauf

Scoop sur France Inter le 17 janvier : le président du PSQ, Michel Denisot a choisi la radio nationale pour présenter les excuses du club aux supporters après la pâtée ramassée à domicile. Allez, t'es tout excusé, sujet suivant.

Francs et franches

En visite en Hongrie, Chirac a fait son numéro de clown animateur du club med des enfants francophones qui lui ont rendu un touchant hommage en lui chantant la Marseillaise.

Non ?

Guichard et Marcellin contre la retraite à 55 ans.

Chute

1 seul mort dans le Dakar : les parts de marché de TF1 en chute dangereuse : parties de 40 %, elles approchent des 30 %. Faites revenir Hélène et Sabatier.

Vendée Globe

Tous les politiciens y vont de leur couplet admiratif sur l'esprit d'aventure qui anime les navigateurs de la course autour du monde. Quant à Deniau, il a consulté Tabarly sur la possibilité d'organiser une course de modèles réduits dans les aquariums du nouveau Musée de la mer à Paris.

Nos bons amis des Pays de Loire

Après son déménagement, la nouvelle Maison de la Bretagne, à Paris, comprendra la Loire-Atlantique. Bonnot, élu de Perros-Guirec, nous a expliqué pourquoi sur RBO : "Les Bretons sont très sensibles à associer leurs amis de la Loire-Atlantique".

SNCF

Elle a foiré pendant la vague de froid, la communication était nulle. Respectueuse de sa clientèle, elle fait équiper tous ses agents de téléphones portables et augmente ses tarifs pour se faire pardonner.

La boule à Z

Voilà, l'Hôtel de l'Iroise de même que les crêperies et boutiques en béton de la pointe du Raz sont rasées. Deuxième partie du plan concocté par le Conservatoire du Littoral : raser tous les sites militaires côtiers de Nantes au Mont-Saint-Michel.

Rugby

Guy Drut a failli interdire la participation de la France au Tournoi des Cinq Nations au nom de l'inconstitutionnalité de la notion de Nations Ecossaise et Galloise.

Les nitrates, c'est la vie

Convié par le centre départemental des jeunes agriculteurs du Finistère, le Dr Hirondel a fait un tabac à Plabennec en présentant son exposé sur l'innocuité des nitrates. Invité le mois prochain, un responsable de la COGEMA pour nous venter les bienfaits du nucléaire.

Bon Zap ! Mac

Témoignage

Que fait-on de la dignité humaine ?

Nous avons reçu cette lettre trop tard pour la publier en décembre, et elle n'a pas trouvé sa place en janvier... (Hélas) Le décalage dans le temps n'enlève rien à son actualité et à sa vérité.

"Routiers, chômeurs, même combat"

Vous routiers, vous voulez votre retraite à 55 ans. Nous chômeurs, nous voulons du boulot. Revendiquons la retraite plus tôt pour tous, afin de laisser l'emploi libéré à ceux qui n'en n'ont pas... Qu'on cesse de culpabiliser le chômeur : il y a 3.200.000 chômeurs. Y a-t-il 3.200.000 emplois ?

Aujourd'hui, comme beaucoup d'autres dans ma situation, il me faut vivre à 2.200 F par mois, ce "minimum ASSEDIC" (l'allocation spécifique-solidarité) qui n'a pas été réévalué depuis... 1994 (juillet) et ceci malgré "le changement de gouvernement", la hausse de la TVA de 2 % et de l'ensemble des factures. La convention ASSEDIC va être révisée en décembre. N'est-il pas temps de réclamer un minimum décent pour tous ne pouvant être inférieur au RMI et le paiement de nos rémunérations, pour le premier jour du mois, évitant de ce fait que des chèques puissent être émis sans provision pour paiement des factures ?

Comment peut-on accepter dans ce pays que de plus en plus d'êtres humains soient contraints de faire appel aux services sociaux, cette forme de mendicité moderne, ainsi qu'aux "Restos du cœur"... que fait-on de la dignité humaine ?

Seriez-vous prêts, vous tous qui lisez cet article à faire de telles démarches pour vous et votre famille ? Car "ça n'arrive pas qu'aux autres" : un dépôt de bilan, un plan social dans l'entreprise, la dégressivité de l'allocation chômage ; les emplois et petits boulots incorrectement rémunérés (travail à temps partiel imposé) et c'est l'horreur : et là, ou vous mangez, ou vous payez vos factures...

En décembre, après paiement des factures, il me restera... 5,19 F par repas (c'est peu pour un réveillon). Demain, si j'accepte un travail à "temps partiel imposé" de 30 heures par semaine : après paiement des mêmes factures et à condition qu'il n'y ait pas de frais de déplacement, il me resterait 17,57 F par repas (c'est combien le prix d'un steak ?) et je n'aurai toujours pas d'argent pour payer... le chauffage, les vêtements et faire face aux imprévus. Quant aux loisirs, aux sorties, on n'en parle pas...

Des allocations inférieures au RMI !

Est-il logique que des allocations chômage puissent être inférieures aux RMI ? N'est-il pas temps de remédier à une telle situation ? N'est-il pas temps de dénoncer celle hypocrisie utilisée par beaucoup qui voudraient laisser croire qu'il n'y a pas de revenus et d'allocation chômage inférieurs au RMI, ce revenu soi-disant "minimum".

Et maintenant, pour libérer des emplois, dans le privé, nous pourrions bénéficier de la retraite plus tôt, tout comme les fonctionnaires ? Une retraite calculée sur l'année la mieux rémunérée qui est la dernière année d'activité pour eux, mais pas forcément pour le salarié du privé qui lui, malheureusement, peut connaître des périodes de chômage et... le travail à "temps partiel imposé" ensuite générant de petits revenus.

"Liberté, égalité, fraternité" : cette expression ce n'est pas moi qui l'ait inventée.

La solution n'est pas de chasser les mendiants et les sans-abri de nos villes ; Messieurs les politiques, la solution, c'est de permettre à ces gens là d'avoir des revenus décents par un travail constant.

Alors, la retraite plus tôt pour les actifs n'est pas une solution pour libérer ces emplois ? Ainsi que le partage du travail ?

Aujourd'hui, le chômeur a trop de temps libre et le travailleur pas suffisamment pour le partager avec ses enfants. N'est-il pas temps d'envisager de façon générale le partage du travail ? Du travail pour tous correctement rémunéré.

De qui se moque-t-on ?

C'est pas la privatisation de mon entreprise, lorsque l'État cédait ses 51 % du capital du privé que j'ai été dessaisie de mon emploi. Mon "service" a été vendu : c'était alors suivre cet emploi dans l'autre entreprise avec une garantie d'emploi de... 3 ans, ou la porte avec la prime. J'étais une employée d'Alcatel, et comme 70 autres personnes de ce service "U.T.E." je n'ai pas eu le choix de conserver mon emploi dans Alcatel. Était-ce légal ? J'en ai quelques doutes.

Un an et demi, avant de perdre cet emploi je bénéficiais d'une augmentation individuelle, pour bons et loyaux services et d'un promotion... J'avais atteint un coefficient hiérarchique (225) au-delà duquel je ne pouvais aller en tenant compte de mes connaissances. J'avais atteint mon objectif ! Aujourd'hui, je pointe à l'ANPE. Merci patron ! (C'était l'État, actionnaire à 51 %). C'est de cette manière que l'État veut combattre le chômage ? De qui se moque-t-on ?..

Merci de votre compréhension !

M.A. C.

Comment s'enrichir facilement sur le dos d'une région en difficulté ?

Il faut pour cela :

– trouver une région en stagnation économique, voire en déclin, à la population vieillissante (genre centre Bretagne), plutôt rurale (on les croit plus naïfs).

– trouver un maire complaisant qui pourra jouer le rôle du faux cocu. En effet, il est parfois difficile de faire la part entre la bonne fois naïve d'un maire et sa cupidité ou son désir de gloire et de pouvoir. Il entraîne en général un ou deux adjoints, complices, plus ou moins bien informés par lui de la véritable nature du projet. A moins que l'ensemble, élus et population, subjugués, comme ensorcelés, se laissent convaincre par un projet mirifique.

Il faut aussi un petit malin, sectateur véreux, comme ceux démasqués par Renaud Marhic et Alain Kerlidou dans *Sectes et mouvement initiatiques en Bretagne* (Terre de Brume, 1996) – il faut lire leur remarquable description de maires attirés par les promesses de la création de quelques emplois au point d'en perdre tout sens critique, à moins que quelques arguments sonnants et trébuchants leurs aient fait jeter aux orties leur sens des vertus républicaines et de leur mission au service du bien commun – ou bien un artiste ou un créatif. Cet artiste doit arriver à avec une idée géniale, une idée qui trouvera un écho favorable dans la population. Si possible, il faut un artiste parisien (ou prétendu tel), les artistes déclarés locaux ne sont pas aussi crédibles puisque seuls ceux qui viennent de Paris sont de qualité (ils sont aussi plus chers).

Il ne reste plus qu'à convaincre d'investir dans la réalisation de ce projet mirifique, empocher le pognon et se tirer vite fait.

C'est un peu ce qui se prépare du côté de Mauron. Didier Béret, artiste, et Jean-Christophe Bertrand, architecte, ont élaboré un projet autour des mythes de la Table ronde, le projet "Excalibur" : il s'agit de construire, à Maurçon, une épée de... 28 m de haut. Cette épée installée *"au centre culturel de Mauron, devenant le véritable point de ralliement des vacanciers..."* *. En effet, l'argument mis en avant par le maire de la commune est né d'un constat : les touristes ne prolongent pas leur séjour dans la pays de Brocéliande. Il faut donc les retenir par un vaste projet touristique dont le centre magnétique serait cette épée.

Coût de l'opération : 2 millions de francs (étude, réalisation de l'œuvre d'art, sa pose et l'aménagement du site).

On avait déjà le casque du roi Arthur sur le bord de la voie-express dans sa partie qui contourne la ville de Ploërmel, on aura bientôt son épée, à l'autre bout de la forêt de Brocéliande. Le mythe du retour du roi Arthur a toujours autant d'effet sur les Bretons. Déjà au Moyen Age, l'expression *"esperanza bretona"* (la vaine croyance des Bretons au retour du roi Arthur, venu délivrer la Bretagne), équivalent du "Anne, ma sœur Anne..." du conte de Barbe-bleue, faisait sourire l'Europe entière. Aujourd'hui, je ne vois rien venir, je ne vois que des petits malins qui vont repartir les poches pleines et une population entière, bien embarrassée avec ce menhir d'un genre nouveau, qui lui aura coûté la peau des fesses et qui risque surtout d'attirer des sarcasmes.

Philippe LANOE

* Voir *Le Ploërmelais* du vendredi 20 décembre 1996, p. 21.

Maryflo : la Bretagne n'est pas la Corée

La confection est un secteur fragile mais néanmoins porteur. Encore faut-il que les chefs d'entreprises prennent bien conscience de la nécessité de la qualité du produit et cela suppose qu'en amont le personnel se trouve dans un climat le plus correct possible.

Or, l'exemple de l'usine Maryflo à Kervignac témoigne de cynisme envers les ouvrières et d'un manque de perspectives certain.

L'Union Démocratique Bretonne est convaincue que ces ouvrières par leur combat, par leur détermination, contribuent d'une part à souligner, qu'à quelques années de l'an 2000, il existe encore certains patrons ayant recours au machisme le plus éhonté, au mépris le plus vil ; d'autre part que la recherche de nouveaux marchés et de la prospérité économique ne doit plus se faire sans le respect de la dignité des gens.

Ce respect de la dignité peut se concrétiser en permettant au personnel de s'impliquer dans la bonne marche de l'entreprise. Or, imiter les méthodes du patronat coréen en la matière risque seulement de précipiter faillite et catastrophe.

Gildas TREVETIN
Membre du Comité fédéral UDB

Bravo la Poste !

Notre collaborateur Philippe Cousin a reçu un paquet de disques écossais, pour sa chronique sur les disques celtiques. Le paquet était libellé à l'ordre de : "Philippe Cousin, The breton people, Brittany, France".

Et c'est bien arrivé à la boîte postale du "Peuple breton" à Lannion ! Sans mention de ville ou de département. Bravo les postiers et le service public ! Bravo aussi pour leur connaissance des réalités bretonnes !

8 kilomètres de route : rien pour notre langue

Une nouvelle portion de route vient d'être ouverte entre Baod et Pontivi le vendredi 20 décembre 1996. Comme d'habitude dans le Mor-Bihan, on peut constater qu'il n'y a toujours aucun respect pour notre langue sur le bord de nos route dans notre pays, ni de la part des élus du Conseil Général, ni de la part de la Direction Départementale de l'Equipement. Ces 8 kilomètres de nouvelle route montrent clairement la politique que mène l'Etat français contre la langue bretonne : une politique de PURIFICATION LINGUISTIQUE forcenée.

Il est grand temps que les responsables de l'Equipement comprennent que cela ne sera pas toléré ; il est grand temps aussi que les élus qui se font les valets de cette politique changent leur façon d'agir.

Nous exigeons des panneaux directionnels routiers portant la forme correcte des noms de lieux en langue bretonne (cela a déjà commencé dans les Côtes d'Armor et le Finistère) au bord des routes de notre pays.

Langue bretonne, langue officielle en Bretagne !

Communiqué de Stourm Ar Brezhoneg
Le porte-parole, Nolwen ILIAS



L'UDB et la télé

L'UDB a décidé d'essayer une action d'envergure en direction de la télé. D'autres y ont pensé, ont tenté différemment les choses, mais jusque là, les résultats restent... modestes.

L'UDB n'a aucune prétention particulière, et ne cherche à se substituer à personne, mais considère la situation actuelle comme inacceptable, en tenant compte de la somme d'efforts pour la langue bretonne et de l'urgence d'une évolution dans les médias.

Notre bureau politique a donc décidé de se tourner vers les partenaires potentiels pour la mise au point d'une action efficace.

L'aménagement des bourgs ruraux :

l'effet pervers de la décentralisation

Les lois de décentralisation de 1982-83 ont à la fois élargi les compétences des régions, conforté les départements et accordé aux maires des responsabilités nouvelles. Une avancée démocratique réelle, mais aux effets pervers.

"I was born in USA" disait le célèbre chanteur américain Bob Dylan.

Plus simplement je suis né il y a quelques soixante années dans ce pays de Redon, à une époque où l'harmonie faisait partie de notre quotidien.

Les errements du productivisme agricole n'avaient pas encore détruit ce merveilleux et si fragile équilibre de certitude, pour tendre vers un art de vivre qui avait comme fondation le bon sens. Le bien vivre, très souvent induit, mais non formulé, nous faisait accepter des conditions de vie qui pourraient peut-être paraître un peu précaires à notre société de consommation, mais qui nous satisfaisaient. Si nous étions pauvres, nous étions heureux, parce que nous-mêmes.

L'homme est resté un barbare vis-à-vis de ses semblables, des animaux, de la nature. Nous ne pouvons avoir que deux attitudes, abdiquer ou nous battre. Le peu, le très peu qu'on peut faire, il faut le faire.

Le côté le plus pervers de la décentralisation est le pouvoir donné à des hommes qui s'ils n'ont pas les compétences voulues ne savent pas trouver conseil pour des décisions parfois lourdes de conséquence.

Elles sont toujours lourdes de conséquences puisqu'il s'agit de l'usage de l'argent du cochon de payant qu'est le contribuable.

L'aménagement de centre bourg, quand il n'est pas protégé (classement aux monuments historiques) est de la décision du conseil municipal et du maire de la commune.

Il est beaucoup trop demandé aux premiers magistrats de ces dites communes. Le maire doit être l'aménageur, l'architecte urbaniste, le conseiller en tout genre...

Malheureusement le dévouement, la bonne volonté, ne sont pas des qualités suffisantes pour gérer une commune. Bien que nécessaires, quand l'éclectisme n'est pas présent il faut savoir prendre conseil.

L'"aménagement" des bourgs ruraux baigne dans le plus lamentable uniformisme. Pavés auto-bloquants voisinent avec bornes en fonte dans la plupart des centres-bourgs.

Ce manque de créativité, fait perdre leur âme à ces bourgades, enlève toute chaleur. Tout cela n'est que plaquage, sonne faux...

Après avoir assassiné la campagne de notre enfance par des remembrements intempestifs et outranciers, il y a quelques décennies, l'on parachève l'œuvre en détruisant le bourg de notre pays natal.

In memoriam.

Michel CHAUVIN

Panneaux bretonnants déplacés

La Direction Départementale de l'Equipement du Morbihan (DDE) procède actuellement au remplacement de certains panneaux d'entrée de ville sur les routes départementales qui sont de son ressort.

Ce faisant, elle élimine ou parfois déplace de plusieurs dizaines de mètres au-delà du panneau d'origine, le libellé en breton du nom de la commune, sans même en avertir la municipalité concernée. C'est ainsi qu'il n'y a plus de panneau "An Alré" sur la D 768 quand on vient de Quiberon et que l'on pénètre dans Auray, ni de panneau "Plarnel" sur la D 781 lorsque l'on entre dans Plouharner en venant d'Erdeven. Parfois, c'est "Karnag" (Carnac) qui a été déplacé en venant de "An Drinded" (La Trinitié-sur-Mer) sur la D 781 ou encore "Plarnel" en venant d'Auray et "An Drinded" en venant de Carnac. Les exemples sont de plus en plus nombreux.

Une lettre a été faite à la DDE le 6 janvier pour demander en communication les textes de lois qui autorisent ou obligent la DDE à disposer de panneaux qui – rappelons-le – ne sont pas sa propriété car ils ont été achetés et mis en place par les municipalités sur leurs fonds propres. Aucune réponse écrite n'a été faite à ce jour. Il semble cependant que cette administration se baserait sur le fait que les panneaux d'entrée de ville ne doivent comporter que le nom de la ville (sous-entendu en français évidemment) à l'exclusion de toute autre indication (sauf évidemment un panneau de limitation de vitesse) selon une vague disposition du Code de la route, lequel, cependant, autant que je sache, n'a pas force de loi.

Il faut espérer que les conseils municipaux sauront réagir auprès de cette administration dès le constat, dans leur ville, de ce que l'on peut considérer comme un abus de pouvoir.

P. CHÉREL, Plouharnel

SERBIE

Révolution démocratique ou renouveau nationaliste à Belgrade ?

Jean-Arnault Dérens est agrégé d'histoire et enseigne à l'Université de La Rochelle après avoir été chargé de cours à l'Université de Bretagne Sud. Sébastien Nouvel est étudiant et conseiller municipal de Ploemeur, près de Lorient. Très engagés dans la défense des droits de l'homme et le soutien aux victimes de la guerre dans les républiques de l'ex-Yougoslavie, ils ont participé à plusieurs missions humanitaires en Bosnie-Herzégovine. Début janvier ils étaient à Belgrade d'où ils nous ont rapporté ce témoignage très précieux sur la situation politique dans une capitale en ébullition où la démocratie a du mal à reconnaître les siens. La présence de certains politiciens français, y compris de gauche, aux côtés des responsables des manifestations de Belgrade, était-elle bien opportune ? L'article qui suit a été rédigé le 16 janvier.

En remarquable manœuvrier politique, le Président serbe Milosevic est en train de désamorcer le mouvement de contestation démocratique né après l'invalidation des élections municipales gagnées par l'opposition. Deux mois de manifestations quotidiennes constituent une expérience exceptionnelle pour la Serbie, mais derrière l'aspiration démocratique, de quel projet politique cette opposition est-elle porteuse ?

Tous les après-midi, la foule converge vers la Place de la République pour le meeting de l'opposition. Le rite de la "protest" quotidienne est fixé. Les trois leaders de la coalition ***Zajedno"*** ("Ensemble") – Vesna Pesic pour l'Alliance civique, Zoran Dzindzic pour le Parti démocrate et le charismatique Vuk Draskovic pour le Mouvement du renouveau serbe (SPO) – font leur apparition sur le rythme tonitruant de la musique d'***Underground*** de Kusturica. Le recueillement se fait lorsque retentit l'hymne monarchiste serbe, repris par la foule, bras droit levé... Avant que Milosevic ne lui reprenne son fonds de commerce nationaliste, "Vuk" appelait à la réunion de ***"toutes les terres où sont enterrées des Serbes",*** et cultivait déjà le même folklore inspiré des Tchétniks, les résistants anti-communistes de la deuxième guerre mondiale, responsables d'épouvantables massacres contre les populations croate et musulmane de Bosnie.

En Serbie, démocratie et monarchie s'identifient !

Le député Milan Bozic, président du Conseil politique du SPO, fait figure d'idéologue du mouvement, et confesse volontiers : ***"nous sommes monarchistes, parce qu'en Serbie, démocratie et monarchie s'identifient".*** En fait le SPO glorifie un épisode assez bref, les dix premières années du règne de Pierre 1er, à la veille de la Première guerre mondiale. Pierre 1er est monté sur le trône par un coup d'État éliminant la dynastie des Obrenovic, mais cette période correspond à une relative ouverture politique. Ce n'est peut-être tout de même pas assez pour fonder un programme politique. Le passage à Belgrade du prétendant au trône, Alexandre, qui a toujours vécu en Angleterre, lors des manifestations de juin 1992, n'a guère été concluant, mais Milan Bozic nous a assurés qu'il a fait depuis... des progrès en langue serbe !

Le SPO se reconnaît nationaliste, mais se veut avant tout démocrate, et Milan Bozic a l'art de botter en touche : ***"le vrai fasciste dans ce pays, c'est Vojslav Seselj et son Parti radical serbe : ils ont obtenu 12 % des voix aux élections, juste un peu moins que le Front national en France"*** (1). Les nationalistes serbes de Bosnie,en rupture avec Milosevic depuis 1994, ont apporté leur soutien au mouvement démocratique de Belgrade, ***"mais on ne choisit pas ses soutiens".*** D'ailleurs, pour les contacts avec Karadzic et sa doublure Biljana Plavsic, nous conseille Milan Bozic, ***"adressez-vous plutôt au Parti démocrate".*** Son leader Zoran Dzindzic s'est toujours fait une gloire de ses relations étroites avec les chefs de Pale ("capitale" des Serbes de Bosnie). Le plus inquiétant est sûrement aujourd'hui l'absence de véritable programme de coalition de l'opposition. Vesna Pesic peut se prévaloir d'un courageux passé d'opposante à la guerre, mais son parti ne pèse que d'un poids très symbolique et son discours est aujourd'hui interchangeable avec celui de Vuk Draskovic. Les allures de play-boy clintonien de Dzindzic ne doivent pas masquer l'opportunisme radical de ce brillant sociologue récemment entré en politique. Les commentateurs ne cessent de gloser sur la sincérité de la conversion démocratique de Vuk Draskovic, mais en l'état actuel des choses, son parti est encore le seul à avoir un minimum de références idéologiques claires, même si celles-ci sont éminemment critiquables.

Le succès de l'opposition doit être interprété à sa juste mesure. Au scrutin législatif du 5 novembre, elle a perdu 40.000 voix et 5 sièges par rapport à la précédente consultation. Ce n'est qu'au second tour des municipales, le 17 novembre, que le "miracle" s'est produit. La démobilisation des partisans du Parti socialiste au pouvoir, trop assuré de son succès, explique beaucoup la victoire de l'opposition à Belgrade et dans la plupart des grandes villes. La mobilisation actuelle traduit davantage une révolte citoyenne contre un pouvoir *"voleur et tricheur"* qu'une adhésion enthousiaste à l'opposition. De ce point de vue, la Serbie vit une expérience précieuse, mais les silences et les non-dit de ce mouvement ne doivent pas être oubliés.

Un million de réfugiés

La Serbie ne se remet pas des cinq années d'une guerre menée au nom du nationalisme le plus exacerbé, de l'isolement et des sanctions qui en ont découlés. Le pays compte entre 500.000 et un million de réfugiés, venus de Bosnie, mais surtout chassés de Krajina par l'offensive croate de l'été 1995. Ces Serbes de Croatie, manipulés par Slobodan Milosevic et

les leaders nationalistes locaux avant d'être sacrifiés sur l'autel de la *realpolitik* font, eux aussi, la figure de grands perdants de la guerre. On ne parle pourtant pas de la Krajina ni de la Bosnie à l'Université de Belgrade ou dans les meetings de l'opposition. Seul Milovan Danicic, qui a installé un soir son fauteuil roulant entre le service d'ordre étudiant et les cordons de policiers qui bloquaient la rue Kneza Mihajla, tenait à le dire : *"je suis ici parce que je suis un amputé de cette guerre qu'a voulue "Milosevic"*... L'écrivain Dusan Gojkov a son explication : *"nous sommes une nation frappée de sénilité. Nous n'oublions rien de ce qui est arrivé au Kosavo il y a six cent ans (2), mais nous ne nous souvenons plus de ce que nous avons fait il y a deux ans" (3).*

La guerre a été menée au nom de la volonté de voir tous les Serbes vivre dans un même État. Au regard de cet objectif proclamé, le peuple serbe a perdu la guerre. La présence serbe a disparu de régions de peuplement remontant au XVII[e] siècle, comme la Krajina, et il en ira de même en Slavonie orientale puisque la restitution de Vukovar à la Croatie n'est qu'une question de mois. L'arme de la purification ethnique s'est largement retournée contre ses premiers et principaux utilisateurs. A l'inverse, 35 % des citoyens de la République de Serbie ne sont pas Serbes, mais Hongrois ou Albannais du Kosovo. Si la logique de redéfinition ethnique des frontières doit continuer de prévaloir dans les Balkans, le rattachement du Kosovo à l'Albanie, tôt ou tard, est inéluctable. L'opposition, à commencer par le SPO, insiste pourtant sur le caractère serbe de cette région (4).

"Le problème, ce n'est pas le nationalisme, mais la démocratie : nous sommes anticommunistes !", explique Vladimir, étudiant à Novi Sad. Le nationalisme n'était certes pour Milosevic qu'une carte à jouer pour conserver le pouvoir, mais la Serbie est aujourd'hui une nation vaincue qui n'a pas encore pris conscience de sa défaite. On sait ce qu'il peut advenir du nationalisme des peuples vaincus... Un "vrai" nationalisme revanchard ne menace-t-il pas d'émerger aujourd'hui ? La synthèse "milosevivienne" qui consistait à utiliser le nationalisme serbe tout en maintenant la fiction yougoslave arrive en bout de course. Le monténégro regarde de plus en plus en-dehors de la "mini-Yougoslavie", et l'aire de peuplement serbe, loin de sortir grandie et renforcée de la guerre, a rétréci comme une peau de chagrin. Il faudra bien que les protagonistes du drame à venir se dévoilent vraiment : les fascistes de Seselj, mais aussi le bloc nationaliste qui pourrait regrouper les serbes de Bosnie et Zoran Dzindzic, ainsi que les monarchistes de Vuk Druskovic. Et qu'ils disent quelle Serbie, dans quelles frontières, ils veulent construire.

Jean-Arnault Dérens
& Sébastien Nouvel

(1) Le Front national était un des rares partis européens représenté au dernier congrès du Parti radical serbe, notamment par Jacques Dore, conseiller municipal de Saint-Malo, conseiller régional et délégué adjoint aux relations internationales du FN.

(2) La bataille de Kosovo, en 1389, a été gagnée par les Turcs ottomants sur une coalition des peuples chrétiens des Balkans.

(3) Son premier roman, "Le passager clandestin", *est à paraître en 1997 aux éditions NB, dans une traduction française de Mireille Robin.*

(4) Lire Catherine Samary, "Epreuve de force en Serbie", *dans* Le monde diplomatique *de janvier.*

Aide aux médias démocrates de République serbe de Bosnie

Il existe plusieurs journaux démocratiques et anti-nationalistes en République serbe de Bosnie, qui s'opposent courageusement à la clique toujours dirigée par Radovan Karadzic. *Novi Prelom* à Banja Luka, *Alternativa* à Doboj ou *Panorama* à Bijeljina constituent autant de bouffées d'air pour une population soumise au matraquage nationaliste depuis cinq ans. Ces journaux survivent dans des conditions matérielles et politiques très délicates : manque de papier, censure, répression... Récemment, le photographe d'*Alternativa* a eu tout son matériel confisqué, simplement parce qu'il est de nationalité musulmane. Osman Kikic est, en effet, l'un des 150 musulmans à être resté dans la ville de Doboj qui en comptait, avant la guerre, près de 30.000 !

La revue *Diagonales est/ouest* lance une campagne pour leur venir en aide : matériel informatique et de bureau, matériel photo, mais surtout dons financiers (pour permettre l'acheminement du convoi qui doit partir de Bretagne au printemps) sont les bienvenus. Chèques à l'ordre de **Solidarité est/ouest,** 8, rue Fernand Rey, 69001 Lyon. Renseignements au 02.98.71.10.76.

Pourquoi tant de F-Haine ?

Le Pen était à Belgrade les 22 et 23 janvier pour rencontrer Vojislav Seselj, chef du Parti radical serbe, le plus extrémiste parmi les extrémistes. Seselj a dirigé personnellement des opérations d'épuration ethnique en Croatie et en Serbie.

Cette visite d'amitié entre fascistes a été précédée d'une représentation du Front national au dernier congrès du Parti radical serbe, en mai 1996. La délégation était composée de Dominique Chaboche, vice-président chargé des relations internationales, et Jacques Doré, son adjoint, également conseiller municipal de Saint-Malo et conseiller régional.

Cette visite n'a pas eu l'heur de plaire à la tendance catholique traditionaliste du FN ("Chrétienté-Solidarité"), dirigée par Bernard Antony, député européen. Le quotidien d'extrême droite "*Présent*", contrôlé par cette tendance, ne présentait-il pas Seselj, pas plus tard que le 14 janvier, comme "*un tueur et un soi-disant opposant nationaliste au serbobolchévique* Milosevic". Cette haine envers un ami de Le Pen s'explique facilement ; Anthony a choisi le camp de la Croatie "*catholique et anticommuniste*". Faut-il comprendre que Le Pen aurait avalé son acte de baptême après avoir forcé sur le rouge ? La bonne nouvelle, hélas, n'a pas été confirmée.

Bruno Gollnisch, secrétaire général du parti et, à l'occasion, agresseur de policier en tenue sur la tombe du soldat inconnu, s'est cru sans doute intelligent en expliquant que son chef "*est allé dire à M. Seselj que les nationalistes ont un certain nombre d'ennemis communs : les forces internationalistes qui s'acharnent à la destruction des idées nationales*".

Nous voudrions en rire. En effet, les extrémistes serbes et croates qui se foutent sur la gueule et qui sèment la zizanie au sein du FN, il y aurait plutôt de quoi se réjouir s'il n'était les victimes innocentes de cette guerre déclenchée par les Le Pen, Mégret, Antony et autres Gollnisch locaux.

Roumanie : la minorité hongroise entre au gouvernement

En novembre dernier le chrétien-démocrate Emil Constantinescu, appuyé par le social-démocrate Petre Roman, éphémère Premier ministre de l'après-Ceausescu, et l'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR), a remplacé Ilion Iliescu à la présidence roumaine. Simultanément les Roumains ont élu une nouvelle majorité au Parlement.

Ancien ministre de la jeunesse du dictateur Ceausescu, Ilion Iliescu s'était souvent appuyé sur l'extrême droite roumaine (*) pour rester au pouvoir et avait permis aux élites de l'ancien régime de se lancer dans des affaires aussi juteuses que choquantes au vu de la situation précaire du plus grand nombre. En outre Ilion Iliescu avait reçu en visite officielle à Bucarest le dictateur serbe Slobodan Milosevic, en 1994, alors que les massacres se poursuivaient en Bosnie. La minorité hongroise (1,7 à 2 millions de personnes sur 23 millions d'habitants) et les Tsiganes (environ 600.000) ont été les premières victimes de cette politique. N'oublions pas que les Tsiganes furent soumis à l'esclavage jusqu'en 1856.

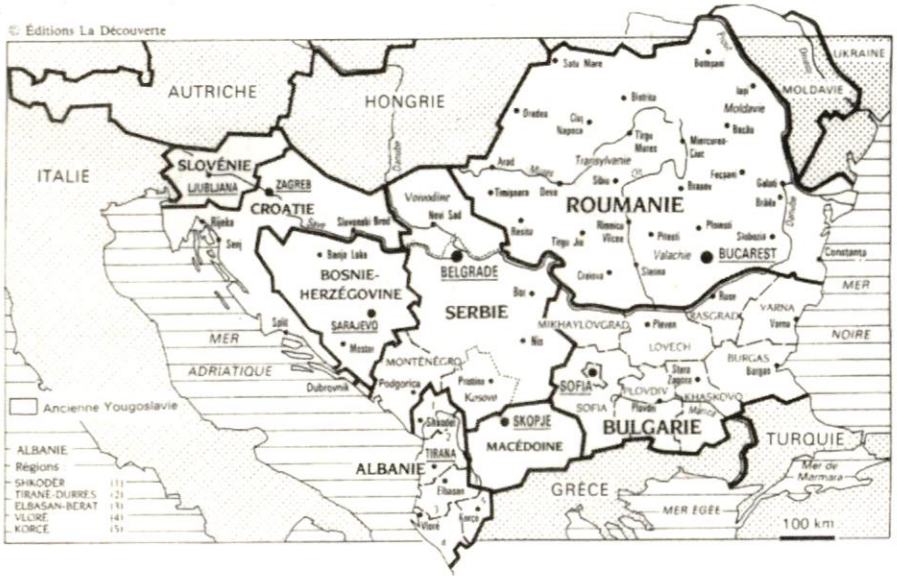
Premier signe de changement depuis le départ d'Iliescu : l'UDMR est entré au gouvernement le 11 décembre en obtenant les portefeuilles du tourisme et des minorités. C'est un peu comme si deux représentants d'un parti autonomiste alsacien entraient au gouvernement de la France, c'est dire la signification de l'événement pour un État qui s'est beaucoup inspiré du jacobinisme français.

Le nouveau gouvernement roumain a inscrit la décentralisation dans son programme, ce qui devrait autoriser l'autonomie territoriale souhaitée par la minorité hongroise, notamment en Transylvanie où vivent la plupart des Magyars.

En Hongrie les changements intervenus chez le voisin roumain ont été accueillis très favorablement par la coalition des sociaux-démocrates (ex-communistes) et de certains libéraux qui a succédé aux conservateurs. Une des principales sources de tension en Europe centrale semble en mesure d'être résorbée.

(*) Parti de l'unité nationale de Roumanie, qui a compté jusqu'à quatre ministres, Parti de la Grande Roumanie et Parti socialiste du travail ce dernier mélangeant les idéologies communiste et fasciste.

L'ÉTAT DU MONDE 1996



Algérie : un autre syndicalisme

Le Syndicat Autonome des Travailleurs de l'Éducation et de la Formation (S.A.T.E.F.) a été créé à la fin de 1988 en Kabylie.

Il met l'accent sur le triple mot d'ordre de démocratie, d'autonomie et de solidarité. Dans une Algérie en proie au terrorisme, le mot démocratie prend bien sûr toute sa valeur. La volonté d'autonomie implique de développer un syndicalisme indépendant de tout pouvoir ou parti politique (ce qui est important dans un pays où le syndicalisme a été pendant des années sous le contrôle du F.L.N., parti unique) et de toute référence religieuse (en prenant donc parti pour la laïcité dans un pays où l'Islam reste religion d'État).

Le S.A.T.E.F. syndique tous les personnels des écoles, collèges et lycées. Il envisage d'étendre son champ de syndicalisation à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle. Il travaille également avec les syndicats autonomes du textile, du pétrole et de l'aviation, pour affirmer en Algérie le rôle de la Confédération des Syndicats Autonomes.

Depuis sa création le S.A.T.E.F. ne peut compter que sur les cotisations de ses adhérents. Il ne bénéficie d'aucune aide gouvernementale, ni de décharges de service ou de locaux syndicaux à sa disposition. Il dispose d'un local à Tizi-Ouzou, lieu de sa création, mais n'a pu obtenir du pouvoir de local à Alger, pour son siège national, ni dans d'autres villes d'Algérie.

Dans un pays où le métier d'enseignant est aujourd'hui déconsidéré, et est un des moins bien payés (avec un salaire constitué à 60 % de primes), la revalorisation des salaires est une des priorités du syndicat.

Il lutte aussi pour l'amélioration des conditions de travail : abaissement des effectifs par classe (souvent supérieurs à 40 élèves), construction de locaux scolaires et de logements pour les enseignants.

Il souhaite que la langue française soit présente, comme les autres langues vivantes, et que la langue berbère, la langue tamazight soit reconnue.

Il revendique l'égalité effective de l'accès à l'enseignement pour les filles et les garçons. Il souhaite que l'école forme des citoyens libres, ayant un esprit celtique, en étant ouverte sur la science et sur le monde. Dans une Algérie menacée par la terreur obscurantiste, c'est là un appel à l'espoir et à l'optimisme.

Y.J.

(d'après "Profession Education")

Galice : création de la Fraternité Galice-Bretagne

Bretona, ancienne capitale de l'évêché breton de Galice, a vu la création, le 1er décembre dernier, de la "Fraternité Galice-Bretagne". L'événement a connu un bon succès ainsi qu'une bonne couverture médiatique puisque les trois principaux journaux et les trois principales radios de Galice s'en sont fait l'écho.

La "Fraternité Galice-Bretagne" se veut le correspondant galicien du Comité Bretagne-Galice fondé il y a une trentaine d'années. Elle s'est donnée pour objet de promouvoir tous types d'échanges entre la Galice et la Bretagne, tant sur le plan économique que culturel et social, en particulier par le biais des jumelages. Le président de la "Fraternité Galice-Bretagne" est Anxo Abelaira, directeur de la revue culturelle Galiza-Breizh basée à La Corogne et avec laquelle *Le Peuple Breton/Pobl Vreizh* entretient des échanges réguliers.

De son côté, le Comité Bretagne-Galice, réuni à Lannion (jumelé avec la ville galicienne de Viveiro) en novembre dernier, a décidé d'étudier la possibilité de créer une ligne aérienne régulière (hebdomadaire ?) entre la Bretagne et la Galice. Elle veut étudier aussi la possibilité de compléter la ligne maritime commerciale qui relie Lorient et Casablanca depuis octobre dernier par une escale dans un port galicien.

Contact : "Irmandade Galiza-Bretana", Revista cultural Galiza-Breizh, Anxo Abelaira, Apartado Postal 1176, 15080 A CORUNA (Galiza-Espagne).

Le romanche, nouvelle langue officielle de Suisse, possède son quotidien

Le romanche est une langue néolatine qui n'est plus parlée que dans trois régions isolées les unes des autres : Le Frioul et les Dolomites en Italie, les Grisons en Suisse. Dans le canton des Grisons le nombre des locuteurs est évalué entre 40.000 et 60.000, soit moins de 1 % de la population helvétique et un tiers de celle du canton. L'existence de pas moins de cinq langues écrites régionales (!), dont trois ont une littérature depuis le XVIe siècle, et la pression démographique des populations germanophones ont contribué au recul du romanche devant l'allemand. La création en 1982 d'un romanche unifié ou *"rumantsch grischun"* a, semble-t-il, permis d'enrayer le déclin.

L'article 116 de la constitution fédérale de 1878 a été modifié en 1938 pour faire du romanche une des langues nationales de la Suisse aux côtés de l'allemand (majoritaire), du français et de l'italien. Cependant le romanche n'est devenu langue semi-officielle qu'au terme d'une nouvelle révision de la Constitution en mars 1996 (article 116 révisé). Le nouvel article constitutionnel dispose que *"le romanche est une langue officielle pour les rapports que la Confédération entretient avec les citoyennes et citoyens romanches et avec les institutions romanches"*.

Cette nouvelle disposition a permis au gouvernement fédéral d'accroître ses aides en faveur du romanche. C'est dans ce nouveau contexte que paraît, depuis le 6 janvier 1997, *La Quotidiana*, premier quotidien en langue romanche. Le quotidien, qui a pris la succession de trois bi-hebdomadaires ou hebdomadaires en héritant de 10.000 abonnements, emploie dix journalistes.

Turquie : justice singulière

La Turquie, partenaire commercial privilégié de l'Union européenne, a le sens de la justice. Le sociologue turc Ismail Besikçi, actuellement incarcéré à Bursa, est condamné à plus de deux siècles (!) de prison pour ses écrits sur les Kurdes. Par ailleurs, 11 policiers impliqués dans l'assassinat, devant plusieurs centaines de témoins en plein Istanbul, d'un journaliste du quotidien *Evrensel*, M. Goktepe, et qui avaient été "suspendus" par le ministre de l'Intérieur, viennent de bénéficier d'un décret du même ministre qui lève leur suspension. Commentaire du préfet d'Istanbul : *"Ces policiers ont subi la plus lourde des sanctions disciplinaires, à savoir un gel de 12 mois dans leur tableau d'avancement"*. Nul doute que les chancelleries européennes sauront apprécier l'humour du Bosphore.

Turquie : Ankara achète 30 hélicoptères et négocie 18 missiles avec la France

Les autorités turques sont en pourparlers avancés avec Thomson CSF pour l'acquisition de 18 missiles *Improved Hawk* pour un montant de 160 millions de dollars (880 MF). En outre, les négociations turco-françaises sur la vente d'hélicoptères à usage militaire sont sur le point d'aboutir. Un accord pourrait être signé entre Eurocopter et le gouvernement turc dans les prochains jours. Eurocopter vendrait dans un premier temps 30 hélicoptères Cougar qui seront assemblés en Turquie. Cette première livraison devrait être suivie d'une seconde dont l'ampleur n'est encore indiquée.

Source de ces articles sur la Turquie : Bulletin hebdomadaire du Comité International pour la libération des députés kurdes emprisonnés en Turquie, 106 rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. 01.45.23.11.72. Fax 01.47.70.99.04.

Turquie : Création d'un nouveau parti pro-kurde

Un nouveau parti pro-kurde, celui des "Masses démocratiques" (DKP), qui préconise une *"solution politique à la question kurde, tout en respectant les frontières actuelles de la Turquie"*, a été créé en Turquie. Le DKP se situe au "centre" et est "libéral", politiquement et économiquement, selon son président Seraffetin Elçi, ancien parlementaire d'origine kurde et ministre des Travaux publics dans les années 70. M. Elçi a déclaré, vendredi 3 janvier, au ministre de l'Intérieur où il était allé déposer les statuts de son parti, que son parti était *"contre la violence et attaché aux méthodes pacifistes et démocratiques."*. Il revendique *"la reconnaissance de l'identité kurde au niveau constitutionnel et l'attribution aux Kurdes des droits culturels, notamment celui de l'enseignement dans leur langue maternelle"*.

Jusqu'à présent, toutes les tentatives de création d'un parti kurde légal ont été réprimées par la justice turque. Les observateurs attendent avec intérêt la suite qui sera réservée à l'initiative de M. Elçi. Rappelons que six anciens parlementaires d'origine kurde, arrêtés en plein Parlement en 1994, purgent actuellement des peines de prison pour délit d'opinion, dont Leyla Zana. Son mari, Mehdi Zana, ancien maire de Diyarbakir (capitale du Kurdistan), qui a passé plus de 15 ans dans les geôles turques, purge une nouvelle peine de deux ans pour avoir témoigné devant le Parlement européen.

Livres

◆ Lituanie juive 1918-1940



Cela fait quatre mois que nous aurions dû signaler la parution de cet ouvrage important, édité par « Autrement » et dirigé par Yves Plasseraud et Henri Minczeles. Nous écrivons une seconde présentation, la première, plus détaillée, s'étant perdue dans les méandres de notre rédaction.

Pendant quarante ans, une chape s'est abattue sur la population litvake d'URSS, rescapée du génocide nazi. Les survivants gardèrent le silence. Il est temps de rendre hommage à une culture encore vivante, mais méconnue. Ce livre de près de 300 pages (130 F), permet, à travers de nombreux articles, de faire une plongée dans le monde du judaïsme lituanien, d'abord par une rétrospective qui débute au XIII[e] siècle, dans le cadre d'un grand duché de Lituanie multiculturel. Articles, entretiens, poèmes, enquêtes nous initient à une réalité étonnamment riche.

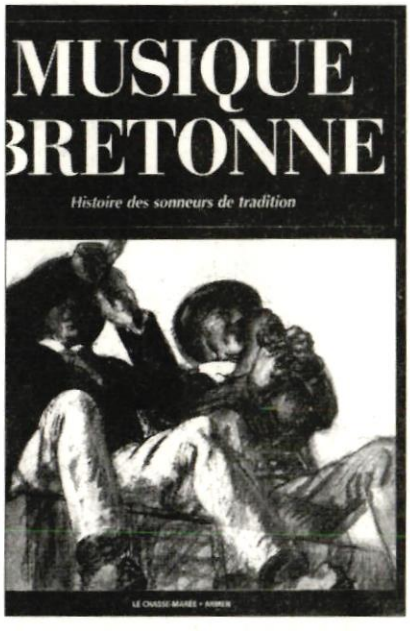
Tout bascule après le pacte germano-soviétique d'août 1939. Le basculement dans l'orbite soviétique apparaît plutôt porteur d'espoir, en septembre 1939. Mais en juin 1940, les États baltes, jusque là indépendants, sont envahis par 800.000 soldats soviétiques. Après des référendums bidons, ils sont absorbés par l'URSS. Beaucoup de juifs acclament tout de même les convois soviétiques car ils espèrent un monde meilleur, sans misère et sans humiliation. Des communistes locaux, souvent juifs, sont appelés par l'administration russe, ce qui est ressenti comme une trahison par beaucoup d'autres Baltes, alors que l'occupant supprime les institutions juives et déporte beaucoup de responsables communautaires. En juin 1941, c'est l'invasion allemande, bien accueillie au début, sauf par les juifs évidemment, dont certains partent avec l'Armée Rouge en retraite. Des pogroms « spontanés » se déchaînent contre les juifs et les présumés collaborateurs des Soviétiques. Puis ce furent les unités spéciales d'extermination de la Waffen SS qui organisèrent les ghettos et les exécutions massives.

Comment de telles complicités ont-elles été possibles dans une population lituanienne plutôt moins antisémite que les Polonais et les Biélorusses auparavant ? C'est ce que Yves Plasseraud tente d'expliquer. Les survivants, bien sûr, partiront presque tous.

Le reste du livre est nuancé, bien documenté, souvent émouvant..

◆ Musique bretonne, Histoire des sonneurs de tradition

La revue Ar Men vient de publier un gros ouvrage collectif relié de 512 pages grand format, imprimé sur papier couché et riche de très nombreuses illustrations et cartes, souvent en couleurs (d'où son prix élevé : 590 F).



Il se présente comme un ouvrage historique et ethnologique, isolant des périodes bien distinctes : bardes, ménétriers et sonneurs avant la révolution, dans la Bretagne ducale d'abord, dans la Bretagne-province ensuite. Une seconde partie traite de « la musique de tradition populaire de 1820 à 1870 ». Une troisième cerne les « aires de jeu des instruments traditionnels entre 1870 et 1940 » (biniou-bombarde, veuze, violon, vielle, clarinette, accordéon, fifre et tambourin). On passe ensuite à l'activité des sonneurs, aux facteurs de binious, veuzes et bombardes.

Une ultime partie, passionnante, traite de l'évolution musicale bretonne de 1945 à 1996. Le suivi général a été réalisé par Michel Colleu. De nombreux enquêteurs ont apporté leur collecte, comme Patrick Bardoul (Loire Atlantique), Joy Belz (Vannetais) Pierrieck Cordonnier (Ille-et-Vilaine). Tout le territoire breton est couvert, grâce au concours d'une trentaine de co-auteurs.

Une chance et un atout

Un index final répertorie 1.800 sonneurs traditionnels de biniou ou de bombarde, de veuze, de violon, de vielle, de clarinette et de tambour en activité entre 1870 et 1940, classés par commune, regroupés par département.

Un second répertoire utile fera l'inventaire des enregistrements de sonneurs de la tradition ancienne publiés de 1945 à 1995.

L'iconographie riche, la maquette soignée et travaillée, le texte solide et claire font de cet ouvrage imposant une étape, une date et un événement important dans la renaissance d'une musique bretonne étonnante et riche. On peut se contenter de le feuilleter, de parcourir les titres et sous-titres, d'observer les photos grand format. Et l'on y trouvera déjà beaucoup d'intérêt. On peut aussi s'y reporter comme à une encyclopédie de la musique bretonne traditionnelle. On peut enfin s'y plonger et dévorer cette histoire qui est aussi celle du monde breton qui nous entoure. C'est bien un monument qui vient d'être édifié, d'un monument à la gloire de notre patrimoine musical populaire. Gageons que les bibliothécaires et documentalistes de Bretagne et d'ailleurs auront à cœur de mettre cet ouvrage imposant et esthétique à la disposition du public. Les jeunes, qui découvrent dans les festoù-noz et sur les scènes les splendeurs de la musique bretonne, auront à cœur de mieux comprendre à son devenir. Le gros travail publié par Ar Men représente pour eux une chance et un atout, qui fait honneur aux éditeurs et imprimeurs bretons.

Jean-Jacques Monnier

Livres

◆ Xavier Grall, Quinze ans déjà, de J.J. Paugam

"Je viens de remettre à Breizh-Diffusion ce "Xavier Grall". Xavier Grall ! Voilà vingt ans déjà, il me révélait une Bretagne que je ne supposais pas et sans laquelle, aujourd'hui, je ne saurais plus vivre. Je lui dois tout. Ou presque. Des royaumes. Des combats pour ces royaumes. Je souhaiterais que le "Peuple Breton" fasse, dans la mesure du possible, connaître ce livre à ses lecteurs."

C'est ce que nous écrivait, le 29 novembre, Jean-Jacques Paugam, de Saint-Thégonnec.



Dans son livre de 92 pages, vendu 74 F, il nous emmène à la rencontre de Xavier Grall, du souvenir de Xavier Grall, de la marque de Xavier Grall, quinze ans après la mort du poète et polémiste. Une sorte de rêverie poétique faite de réminiscences gralliennes et de souvenirs personnels, les deux croisés parfois, comme sur la tombe de Grall (p. 6).

"Réduire
Cette part terrible de lumière
Dont Grall me paraissait capable.
J'écris. Au rythme de l'ennui, du bonheur.
Rien n'est aisé.
Et c'est tant mieux. Sans musiciens,
Sans éditeur et cætera...
J'attends.
J'accepte de répondre de cette Bretagne-là,
Des roses jetées sur la pierre
En l'honneur du soleil.

Les vers qui évoquent l'enterrement de Grall, à Nizon, sont forts et vrais. Le récit du pèlerinage-hommage est souvent émouvant, avec parfois l'influence de l'écriture aérienne du poète défunt, de ses thèmes et de ses idées. Plus solo que tête de nuit. Et pourtant fidèle au maître jusqu'au souvenir.

J.J.M.

◆ Poème à demeure, de J.A. Guénégan

Le Morlaisien Jean Albert Guénégan vient de publier une plaquette de 56 pages, "Poème à demeure", publié dans la collection "Les hommes sans épaule", à Paris. Il est dédié au père de l'auteur, et au-delà, à toutes les personnes "qui atteignent non pas le troisième ou le quatrième âge, mais l'âge d'or". Celui-ci nous décrit sa démarche si clairement que nous nous contenterons de la rapporter :

"J'ai voulu, ou essayé de le faire, à travers l'exemple de mon père, concrétiser la solitude chez la personne âgée.

Il n'est pas facile de vieillir, d'accepter cette réalité, de s'accepter en tant tel et c'est en ce sens qu'il s'adresse à tous les âges.

Il m'apparaît qu'il est un jour qui symbolise le mieux cette solitude, c'est le dimanche.

Dimanche, jour blanc, passerelle entre la semaine qui se termine et celle qui, déjà se profile et nous rend de ce fait, peut-être moins disponible.

Dimanche, jour difficile à passer parce que les quartiers, lotissements sont déserts et la solution n'est-elle pas de tourner en rond dans la maison entre quatre murs ?

J'ai voulu terminer mon recueil par le métier qu'exerçait mon père. Commençant, voyageur de commerce, représentant qui allait chez les cordonniers et sabotiers. Odeurs de colle, cuir, caoutchouc... nostalgie".

Nous avons bien aimé la lecture de cette plaquette, la retenue, le lien intime avec un pays.

J.J.M.

◆ Un mensuel culturel dans le Morbihan

Artbihan, c'est le nom de la revue culturelle qui paraît depuis décembre dernier dans le Morbihan. 34 pages en bichromie et en quadrichromie, le mensuel est vendu 20 francs. Il comporte un agenda de 12 pages indiquant les rendez-vous du mois (musique, théâtre, danse, café-concert, cinéma, cirque, expositions...). Et aussi des articles, des études, des interviews.

La revue informe aussi des principaux événements culturels dans les quatre autres départements bretons.

La maquette est réalisée à Ploemeur, la "une" est de Gwendal Le Bayon.

La mise en page est particulièrement travaillée, un peu trop complexe parfois : les prochains numéros la corrigeront sûrement, tant il vrai que le confort de lecture ne fait pas toujours bon ménage avec l'abus d'aplat.

Le premier numéro faisait découvrir Ploemeur, le second Pontivy.

La tentative de Serge Vélain et de son équipe est intéressante apparemment ouverte sur l'identité culturelle. L'échelon départemental est-il plus propice que l'échelon breton pour une telle entreprise ? L'avenir le dira. Les débuts d'Artbihan, eux, sont plus qu'encourageants.

J.J.M.



Théâtre

La station Champbaudet, de Labiche

Satire et comédie

Le théâtre de Labiche est caractéristique du théâtre bourgeois du XIX[e] siècle, le vaudeville. A ce titre, il pourrait ne plus signifier grand chose aujourd'hui. Pourtant Labiche était un artiste qui avait du recul par rapport à son temps et qui a dressé un portrait acerbe de la société dans laquelle il vivait. C'est particulièrement vrai dans *La station Champbaudet,* que le CDDB nous a présenté à Lorient, en décembre.

L'intrigue est classique : une veuve de 47 ans croit qu'un jeune architecte est amoureux d'elle parce qu'il vient régulièrement discuter avec elle d'un projet de monument funéraire. En fait, il vient pour une autre, à l'étage du dessus. Cela permet à Labiche de dresser une série de portraits féroces de bourgeois qu'aucun trait de caractère n'élève.

Mesquinerie, avarice, fourberie, vanité sont mis en évidence dans un pièce enlevée et très comique, bien mise en scène par Anne-Marie Lazarini. Les neuf acteurs contribuent à donner à la pièce un rythme endiablé.

Les costumes et les coiffures caricaturent bien l'époque du Second Empire.

La preuve est faite : Labiche a encore quelque chose à nous dire, près d'un siècle et demi après son œuvre.

J.J.M.

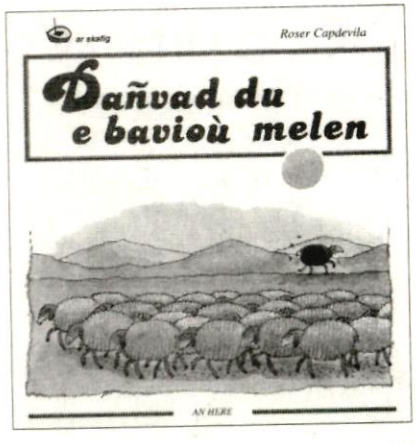
Combat de nègres et de chiens, de Koltès

Une nouvelle coproduction du Centre Dramatique de Bretagne/Théâtre de Lorient mettait en scène une pièce écrite par Bernard-Marie Koltès dans les années 70, après un séjour en Afrique. Il y campe la vie d'Européens employés en Afrique par une société européenne de travaux publics. Ils vivent à part, dans un monde clos, gardé. On ne sait d'ailleurs si les gardiens surveillent la sécurité ou le comportement de cette micro-colonie. Le vieux chef de chantier, l'ouvrier dialoguent, se disputent, passent le temps. Une Parisienne débarque dans ce monde coupé de tout, où l'Afrique n'est qu'un décor. Situation pénible, oppressante, contrepartie de l'argent gagné. Dans cette petite cité entourée de barbelés et de miradors, les passions se déchaînent, le désespoir n'est jamais loin, la solitude veille. Les Africains font peur, vus à travers la barrière de l'exploitation et des différences de mentalité. Le mépris, le racisme, la compassion, la fascination : tous ces sentiments se succèdent chez les blancs. La langue de Koltès est claire, simple, poétique parfois, dramatique souvent. La mise en scène accentue l'atmosphère oppressante. L'Africain, qui s'est introduit dans la cité pour obtenir le corps de son frère, tué par l'ouvrier blanc, c'est Moussa Sowie, un interprète remarquable qui met en évidence les oppositions de valeurs et de mentalité entre deux mondes qui s'ignorent. Du beau travail, qu'on souhaiterait aussi voir appliqué à du théâtre breton, où les bons textes ne manquent pas non plus.

J.J.M.

Livres

◆ Des livres de contes pour enfants, en breton



An Here vient de lancer une collection de contes et récits pour enfants. Il s'agit de livrets de 40 pages, dont la moitié d'illustrations en couleurs. Le texte est assez court et écrit gros. L'un des ouvrages adapte un conte des frères Grimm.

Il s'agit de livres édités en Catalogne, traduits en breton et réédités par An Here.

Les illustrations en couleurs sont de grande qualité. Le breton employé est adapté aux enfants de Diwan et des autres classes bilingues.

Seize titres sont annoncés. De quoi lire ou faire lire aux enfants, le soir, pour qu'ils s'endorment facilement.

◆ Les relations entre la Bretagne et l'Irlande (1970-2000)

Il s'agit des communications faites lors d'une journée d'étude organisée par l'Institut Culturel de Bretagne et la Confédération Bretagne/Irlande.

Les intervenants sont Jean Guiffan (l'Irlande depuis les années 70), Alain Monnier (sur la musique irlandaise), Simone Colin (sur le rôle des Chambres de Commerce dans les relations Bretagne-Irlande), Jacques Fournier (sur la réussite du "Comptoir irlandais"), Polig Montjarret (sur les jumelages) et Tadhg O Hifearnàin (la communauté irlandophone et les Irlandais).

Le livre de 110 pages se lit facilement et certaines contributions sont excellentes (50 F).

◆ Les Etats baltes (réédition)

L'ouvrage excellent d'Yves Plasseraud sur les Pays baltes est réédité (édition Montchrestien). 160 pages, 60 F, et vraiment l'essentiel sur la question, avec des cartes et une grande clarté d'exposition, par le spécialiste le plus compétent et le plus passioné par son sujet. La mise à jour date du dernier trimestre 1996 !

Janvier... vu par Nono



LES VOEUX DU PRÉSIDENT...



CORÉE...



1er ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE MITTERRAND...



GRÈVE DES BUS...



LES ÉCOUTES DE JEAN-EDERN...



CYBERJEUNES...

Fest-noz à Nantes

● Samedi 8 mars, à 21 h, à la Maison de quartier de Doulon, fest-noz avec Dremmwel, groupe musical finistérien et les chanteurs gallos David et Huguel. Organisation Bretagne Plus. Entrée : 40 F.

Concerts Jazz aux Arcs de Queven

Des concerts événementiels :

✦ Mulgrew Miller Trio avec Galatie Landscape en première partie (9 février).

✦ Alain Le Goff *"Baleines, baleines"*, création (15 février).

✦ Roland Becker *"Breiz Izel"* (22 février).

✦ Michel Petrucciani Septet, avec Steve Gadd, Michel Portal, Dave Valentin... (14 mars).

✦ Jackie McLean, figure historique en quartet avec Cedar Walton au piano (29 mars).

Dremmwel Musique bretonne

Sam. 8 fév., Amiens (80) (Ass. Peut qu'manquer) ; dim. 9 fév., Feignies (59) (Festival de harpe) ; sam. 8 mars, Nantes (44) ; sam. 15 mars, Fresnes (94) ; sam. 10 mai, Plobannalec (29) (Défi des ports de pêche) ; sam. 14 juin, Quimper (29) (15 ans de Kerné Elagage) ; dim. 14 juil., Ploubalay (22) ; vend. 18 juil., Audierne (29). Contact : tél. 02.98.94.29.07.

An Oaled

1) Ur staj Brezhoneg dre ar c'hoari a vo dalc'het ba Treglonou ag an 23/2/97 d'an 28/2/97 evit bugale 9-12 vle. Pal ar staj-mañ eo ober anaoudegezh get ar Brezhoneg ha Sevenadur Breizh dre ar c'hoari, an dans, ar c'han, ar sportoù hag ar c'hoarioù mod-kozh. Priz ar staj a zo bet lakaet da 800 L, pep tra e-barzh.

2) Ue staj Skian e Brezhoneg a vo dalc'het ba bro Savoie, e Saint-Jean de Maurienne, Albiez le Vieux ag an 23/2/97 betek ar 1/3/97. Digor eo ar staj da grennarded 9-15 vle ha tud gour, brezhonegerion holl evel just. Priz ar staj a zo bet lakaet da 2600 Lur, pep tra e-barzh.

Titouroù ha enskrivadennoù : 02.98.04.07.04.

Stage de breton

Un mini-stage de breton sera organisé à Brest le samedi 8 mars 1997 par l'association Kanevedenn.

Sept heures et demi de cours suivis d'un repas et d'une veillée en fin de journée. Trois niveaux : première, deuxième et troisième années. Lieu : Sked, Maison des associations culturelles bretonnes du pays de Brest. Prix : 180 F la journée complète.

Renseignements et inscriptions : Kanevedenn, 18 rue Duguay-Trouin, 29200 Brest, tél. 02.98.80.26.71 - fax 02.98.44.36.97.

Cycle de conférences "Histoires de Bretons"

Personnages historiques ou contemporains, personnes appartenant à un même groupe social, ils ont un point commun : leur identité bretonne. C'est leur histoire que l'association Bretagne Plus (12 rue de Beauséjour, 44880 Sautron) propose d'évoquer au cours de son prochain cycle de conférences, à savoir :

– Jeudi 6 mars : Olivier de Clisson, connétable de France ou chef du parti breton ? par Y. Gicquel.

– Mercredi 12 mars : Les bas bretons à Nantes XIX-XX[e] siècles. Etat des recherches du groupe de travail de "Nantes Histoire", présenté par J. Guiffan.

– Jeudi 20 mars (20 h 45) : P.J. Hélias ou La recherche du temps perdu, par Thierry Glon.

– Jeudi 27 mars : Jehan Meschinot, imagier de la Bretagne ducale, par A.C. Déré.

– Jeudi 3 avril : Les biscuitiers bretons, une politique sentimentale, par C. Marseille.

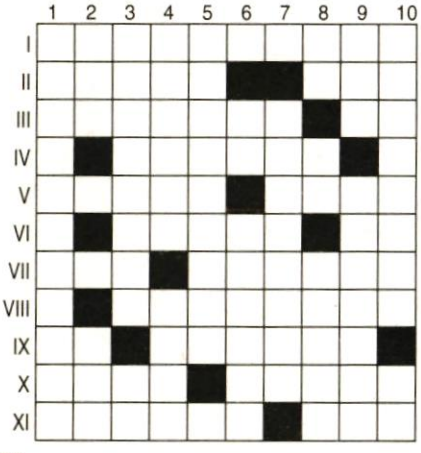
– Mercredi 9 avril : Glenmor, la voix d'un clan, par A.G. Hamon.

Organisé salle Julles Valles, auditorium de la médiathèque de Nantes, 24 quai de la Fosse. Participation aux frais : 20 F ou abonnement pour l'ensemble du cycle proposé au prix de 60 F. Renseignements auprès de l'Agence culturelle bretonne. Tél. 02.51.84.16.07.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

n° 90

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Evoque une solution de remplacement pour émigrants bretons ayant raté les côtes d'Armorique. – II. Ressource pour Paganiz ; On n'imagine pas que la Bretagne puisse en manquer longtemps. – III. Héroïne de Synge ; Un Breton vu par Jules Romains (initiales). – IV. Rome ignore la plupart des nôtres. – V. Svelte vu de dos ; Fait partie du quotidien auquel doit faire face le navigateur solitaire. – VI. Sans dévier ; Lettres de Pancé. – VII. Forme narrative employée par certains Bretons au Moyen-Age ; Comme l'est n'importe quelle action du "gros blond". – VIII. Un adjectif auquel on préférera sans hésiter le "de bois" choisi par le peintre Pierre Jacob dit Tal Coat. – IX. Lettres de St Méen ; Visiblement troublés qu'on ait préféré leurs voisins les canaris pour désigner les footballeurs nantais. – X. Comme un fil, par exemple ; L'une d'elles est notoirement belle. – XI. Même vu de dos, on ne devrait pas le confondre avec un corsaire ; Broche dont l'esthétique est secondaire.

VERTICALEMENT : 1. Ainsi se définit plus d'un démocrate breton. – 2. Inversé : le blé noir s'en passe très bien ; C'est bon, inutile d'insister. – 3. On le sème à la volée, mais pas sur la terre ferme ; Adverbe de négation ou article, suivant le sens. – 4. Lors d'une séparation symbolique, le "gros blond" se retrouverait obligatoirement de son côté ; On s'y sent protégé. – 5. Sur nos côtes, colonisés surtout par les bivalves et les vers. – 6. Aux confins de Redon ; Inversé : a évoqué une interdiction injurieuse pour la langue bretonne. – 7. Béquilles pou navire. – 8. Ne convient pas à un unijambiste ; Lettres de Saillé ; Un cheval qui a perdu la tête. – 9. Comme la neige en Bretagne, du moins jusqu'à ces derniers temps ; Telle la Rance après la construction du barrage. – 10. Doué pour les discours, selon Noël du Fail ; Club de football professionnel (initiales).

M. ERWAN

SOLUTION du n° 89

Horizontalement : I. BALIVERNES. – II. LU ; VOR. – III. OLIFANTENN. – IV. ANNER ; ÎLOT. – V. VEDETTE ; VI. – VI. E-SER ; MIM. – VII. SIASSOCE (ÉCOSSAIS). – VIII. H.M. (HENRI MATISSE) ; LOREN. – IX. MÉLUSINE. – X. AUVERGNATS. – XI. TRESBŒUF (+ LE SEL DE BRETAGNE...).

Verticalement : 1. BLOAVEZH MAT. – 2. AULNES ; MEUR. – 3. INDES ; LVE (LEV). – 4. FÉÉRIQUES. – 5. ART ; SRB. – 6. EVN ; SLIGO. – 7. RÔTIE ; SONNE. – 8. NREL (LERN) ; MOREAU. – 9. NOVICE ; TF. – 10. SENTIMENTS.

KAN AR BOBL

SÉLECTIONS :

Plemet, 1-2 fév. : violon, accordéon diatonique - chromatique, chants accompagnés breton ou gallo, groupes musicaux, chants jeunes moins de 16 ans, contes gallo. *Inscript.* La Truite du Ridor, 22110 Plémet, tél. 02.96.25.61.68.

Plescop, 23 fév. : violon, accordéon diatonique - chromatique. *Inscript.* M. Jean Loric, Kerfuns Bihan, 56890 Plescop, tél. 02.97.60.78.36.

Le Saint, 9 mars. : Kan ha Diskan, gwerziou ha sonniou, chants accompagnés breton, chants nouveaux en breton, groupes musicaux, chants jeunes moins de 16 ans, contes breton. *Inscript.* Mme Le Goff, Mairie, 56110 Le Saint, tél. 02.97.34.71.42.

Sizun, 9 mars : Kan ha Diskan, gwerziou ha sonniou, chants accompagnés breton, chants nouveaux en breton, chants jeunes moins de 16 ans, contes. *Inscript.* Mme Sylvie Vigouroux, Park an Arvorig, BP 35, 29460 Daoulas, tél. 02.98.21.90.69.

Mael-Carhaix, 15-16 mars : Kan ha Diskan, gwerziou ha sonniou, chants accompagnés breton, groupes musicaux, chants jeunes moins de 16 ans en langue de son terroir, accordéon diatonique - chromatique, contes gallo ou français. *Inscript.* M. Kernoa, Kozh Ker, Bouloù, 22110 Mellionnec, tél. 02.96.24.20.93.

Bazouges-La-Perouse, 15-16 mars : Chants Hte-Bretagne solistes - groupes, chants accompagnés gallo ou français, groupes musicaux, chants jeunes moins de 16 ans, accordéon diatonique - chromatique, violon, contes gallo. *Inscript.* M. Bernard Hommerie, 12 rue du Pré de la Lyre, 35850 Geveze, tél. 02.99.69.03.17.

Plouider, 16 mars : Kan ha Diskan, rondes de la côte, gwerziou ha sonniou, groupes musicaux, chants jeunes moins de 16 ans, contes breton. *Inscript.* Mme Malou Jestin, Penvern, 29260 Lesneven, tél. 02.98.83.07.94.

Crozon, 16 mars : Groupes musicaux, musique individuels, accordéon diatonique - chromatique. *Inscript.* Mme Sylvie Vigouroux, Park an Arvorig, BP 35, 29460 Daoulas, tél. 02.98.21.90.69.

Carnac, 16 mars : Chant trad. vannetais en répons et soliste, chants accompagnés breton, chants jeunes moins de 16 ans, contes. *Inscript.* M. Bernard Belz, Nignol, 56340 Carnac, tél. 02.97.52.12.33.

Moréac, 23 mars : Groupes musicaux, chants jeunes moins de 16 ans, chant vannetais traditionnel en français, contes. *Inscript.* Mme Germaine Chevillard, 13 rue du Couvent, 56500 Moréac, tél. 02.97.60.24.31.

Basse Indre : Chant traditionnel gallo, chants accompagnés gallo ou français, groupes musicaux, chants jeunes moins de 16 ans, accordéon diatonique - chromatique, contes. *Inscript.* M. Gérard Zaorski, 14 rue Kerivel, 44610 Indre, tél. 02.40.86.41.11.

Sélection à **Pontivy**, le 13 avril (clôture des inscript. 21 mars) : éliminatoires de harpe celtique. *Inscript.* Kan ar Bobl, 2 rue Paul Bert, 56100 Lorient. Tél. 02.97.21.24.29.

La finale du Kan ar Bobl aura lieu à Pontivy le dimanche 13 avril.

Programme

Jean Kergrist

Vendredi 7 fév., **Plénée-Jugon** (22), salle des fêtes, 20 h 30, Contes paysans "Grand bal à St-Lubin", 35 F et 30 F.

Jeudi 13 fév., **Tréguier** (22), Théâtre de l'Arche, 20 h 45, Contes paysans "Grand bal à St-Lubin", 30 F et 20 F.

Samedi 22 fév., **Plélauff** (22), bar Ty Coz, 20 h 30, Contes paysans "Grand bal à St-Lubin", 30 F et 15 F.

Vendredi 7 mars, **St-Philbert-du-Pont** (85), 20 h 30, "Le clown agricole", 30 F et 20 F.

Samedi 15 mars, **St-Hilaire-de-Chaléon** (44), 20 h 30, "Le clown Chomdu", 30 F et 15 F.

Dimanche 23 mars, **Ste-Tréphine** (22), salle des fêtes, 15 h, Contes paysans "Grand bal à St-Lubin", 30 F et 15 F.



Fest noz e Bubri

D'an 22 aviz C'hwevrer, Sant-Ewan (Bubri) get ar sonerien : Bagad Bleidi Kamorh, Bagag Sant Ewan-Bubri, Nignol-Padelleg, Lathode-Ladoudal, Gozunell (strollad).

La commune de **Montgermont** organise du 19 au 22 mars un **FESTIVAL TRADITIONNEL** : chants marins (Cabestan), fest-noz (Baron, Anneix, Andréo Birrien, Yves Ermel, Mike James, Gaëlle Ealet, Fabrice Tertrais) et contes (X. Leseche). On y reviendra en février.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

Du Minitel au Web : l'UDB sur Internet

Présente sur le Minitel depuis plusieurs années (3614), l'UDB a décidé d'abandonner ce média du fait d'un système devenu trop lourd à gérer pour un résultat assez aléatoire en terme de communication. Parallèlement elle a décidé d'investir sur Internet.



Internet permet d'échanger des informations à l'échelle planétaire au prix d'une communication téléphonique locale. L'investissement en matériel informatique coûte encore relativement cher au particulier (10 à 12.000 F), mais l'arrivée sur le marché de nouveaux ordinateurs dits en réseau (Network Computers) va considérablement baisser les prix (–50 %), et l'UDB parie sur le développement de ce nouvel outil de communication. Pour l'heure, la présence de l'UDB sur Internet est encore limitée.

En tapant

www.geocities.com/CapitolHill/2177

vous obtiendrez des informations générales déjà contenues dans *Le Peuple Breton*. A terme, l'UDB souhaite pouvoir communiquer par ce média l'ensemble de ses prises de position, annoncer ses actions de terrain, échanger en direct avec ses amis et... ceux qui la découvriront.

Et vlan !..

Chers Camarades,

A l'entrée dans cette nouvelle année, je tiens à présenter mes meilleurs vœux à mes collègues enseignants, le mécréant laïc Joël Guégan et le chrétien laïc Jean-Jacques Monnier… dont la foi, j'en suis convaincu, s'arrête au seuil de sa salle de cours, ainsi que la neutralité l'exige.

Souhaitant la même neutralité retrouvée au "P.B.", qu'il perde du même coup l'aspect de succédané de bulletin paroissial qu'il a revêtu à mes yeux l'an passé, raison nécessaire et suffisante pour que je prenne mes distances avec lui.

Qu'il décèle avec davantage de vigilance les prosélytes et intégristes qui, lorsque leur coup médiatique a réussi, révèlent aux moins avertis qu'ils font passer la propagande pour leur foi et leur chef spirituel avant leurs sympathies d'ordre culturel. (Cf. l'article d'O.F. ci-joint).

Au verso, voir comment, sous prétexte d'opération caritative "nationale", un redoutable propagandiste local d'extrême-droite, au nom d'une association déclarée "neutre" – après avoir, en mai dernier, imposé dans les locaux "neutres" de la mairie de Sarzeau une sainte Jehanne d'Arc sortie tout droit du 1er mai de Le Pen – comment donc, on vient imposer à **tous les élèves de Rhuys**, qu'ils croient ou non au Père Noël, au petit Jésus ou à tout ce qu'on voudra, le ralliement à un Saint-Nicolas de culture catholico-germanique.

J'ai protesté auprès du maire.

Mais j'aurais aimé être suivi au moins par les maîtres et les parents d'élèves de l'enseignement public (parmi lesquels ceux des deux classes bilingues dues à l'action de Didier Goupil, initiateur par ailleurs d'une association culturelle bretonne… qui brille par son silence étourdissant.

Hélas ! Ma protestation demeurera solitaire, et me revêtira d'une réputation de sectarisme égale au plan local à celle d'Emile Combes, à l'œuvre malheureusement inachevée.

Le triste exemple de Sarzeau devient hélas légion : la tiédeur des laïcs promet un bel avenir au Front National, noyauteur de syndicats et d'associations, et à ses sympathisants intégristes, réjouis du succès du passage en terre bretonne d'un chef religieux doublé du monarque absolu d'un État où sont interdits syndicats et droit de grève.

Que revienne le temps où Bernard Le Blavec, l'incroyant, et Casimir Le Borgne, le catholique, m'incitèrent à adhérer à une UDB progressiste, donc laïque.

Tels sont, chers camarades, mes vœux pour cette nouvelle année.

Sincères sentiments laïcs et bretons, ou bretons et laïcs, indissociablement et sans ordre de préséance.

André GUILLO



Patron des écoliers et des marins, Saint-Nicolas, évêque de Myre

UN CADEAU !

Pour tout abonnement nouveau au *"Peuple Breton"*, vous pouvez choisir un *"Cahier du Peuple Breton"* que vous recevrez en cadeau :

- ❑ La Bretagne et les problèmes écologiques
- ❑ Le procès du centralisme
- ❑ Une Bretagne responsable dans un monde solidaire.

S'abonner au Peuple Breton... c'est Toubon !



NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel

❑ minimum : 13 F

❑ de soutien : 15 F-20 F-30 F

(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**

❑ **chèque postal**

❑ **chèque bancaire**

❑ **mandat-lettre**

à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Selaouit

par Pierre Morvan

ETIENNE GRANDJEAN - PIERRICK LEMOU : "Accordéon diatonique et violon" (Disker, Distribution Sony Music, GRI 190082 2)

Toujours chez Disker et toujours "nice price", voici maintenant en instrumental une virée en Haute-Bretagne, conduite par deux "incontournables" du paysage musical breton. Une ballade sans vraie surprise mais aussi sans ennui. Le répertoire – copieux ! – est celui des airs à danser du pays Gallo : tours, polkas, laridés ou suites de ronds... Les instruments sont ceux que Pierrick LEMOU et Etienne GRANDJEAN servent depuis si longtemps, avec constance et talent : le violon et l'accordéon diatonique. Une bonne affaire...

Bernard BENOÎT - Christophe CARON : "Les Thèmes du Barzaz Breiz" (Disker, Diffusion Sony Music, GRI I 9083 2)



Je n'insisterai pas : je vous ai déjà dit tout le bien que je pensais de Bernard BENOÎT, virtuose de la guitare celtique, dont on doit seulement regretter qu'il ne soit pas davantage prophète en son pays.
Accompagné ici de l'excellent talabarder Christophe CARON, il revisite quelques uns de ses airs fétiches – "Gwerz Penmarc'h", "Ar Baradoz", "Penn Herez Keroulaz"... – et en explore de nouveaux, tous issus du Barzaz Breiz...
Il va sans dire que le couple guitare-bombarde fonctionne pile-poil et parvient même à nous surprendre avec cette interprétation balancée de "Gwin ar C'hallaoued ".
Un seul bémol : ce n'est pas parce que la collection (Disker) est basique que le livret doit l'être également. Quelques précisions sur les morceaux interprétés n'auraient pas été superflues...

Violaine MAYOR : "Danse avec les fées" (Hent Telenn Vreizh, VM 01)



POMPE

4.500 instruments de musique, dont 950 sont exposés au public en permanence sur près de 3.000 m², 350 m² réservés à des présentations temporaires, un centre de recherche et de documentation, un atelier de restauration, une grande salle de concert doublée d'un auditorium de 230 places... le tout pour la modique somme de 110 millions de francs.
LE Musée de la musique vient d'ouvrir ses portes, en fanfare, avec tambours et trompettes.

Où cela ? Les lecteurs du Peuple Breton qui découvriront la bonne réponse auront gagné le droit de revenir le mois prochain ! Et chacun d'entre nous pourra se consoler en découvrant que le Musée est essentiellement consacré à trois siècles (du XVII^e^ au XIX^e^) de musique "savante et parisienne" (sources : Télérama). Il s'agit sûrement là du "droit à la beauté pour tous" revendiqué par la "petite sœur des riches" alias Christine CLERC dans le Télégramme (de Brest et de l'Ouest).

Dire que, grâce à STIVELL et à son père, Jord COCHEVELOU, la harpe celtique occupe une place importante en Bretagne reviendrait à enfoncer à nouveau une porte ouverte depuis déjà longtemps. Je me contenterai donc de vous présenter cette fois l'une des nombreuses harpistes qui, au jour d'aujourd'hui, se consacrent corps et âme à l'instrument.
Violaine MAYOR est encore toute jeune mais elle a déjà derrière elle une solide expérience. C'est à l'âge de quinze ans qu'elle a commencé l'étude de la harpe celtique. Elle joue désormais en pinçant les cordes métalliques avec ses ongles, comme le veut la tradition irlandaise.
"Danse avec les fées" est le parfait reflet de cette expérience acquise. Doigté et sensibilité. Pureté et précision... Violaine est elle-même une fée qui joue pour les fées... Son répertoire de "musiques de Bretagne et d'Irlande" mêle donc traditionnels bretons et morceaux irlandais, dont deux thèmes du célèbre O'Carolan, "Arthur Shean" et ses superbes "Adieux"

On y trouve également deux compositions de Violaine qui ajoute encore une corde à sa harpe en chantant d'une très belle voix sur "Oro Damhai".
Ajoutons que sur quelques titres, Michel MASSON, avec qui elle a créé le groupe AR STROBINELLER (ne pas confondre avec STROBINELL), et Franck LE REST, de TUD, l'accompagnent respec-tivement au hautbois et à la guitare.
Au total, plus d'une heure d'un bonheur visiblement partagé. Souhaitons que les "elfes de la musique "inspirent longtemps encore notre harpiste.

Jean Claude PIERRE : "La Bretagne au péril de l'eau" (Kerig, K 1 15)

"On ne triche pas tout le temps et partout avec l'eau. Or depuis 25-30 ans, les Bretons ont triché avec leurs ressources et aujourd'hui, ils commencent à en payer la note"... Le ton est donné, c'est Jean Claude PIERRE qui parle. Le responsable passionné d'Eaux et Rivières de Bretagne a enregistré sur cassette une passionnante conférence sur l'eau. A lui tout seul, le titre de cette cassette veut déjà presque tout dire : "La Bretagne au péril de l'eau "...



Du problème de l'eau et de ses pollutions, de leurs conséquences sur la vie, sur la santé, sur l'économie, des faux remèdes et des vraies solutions, lesquelles passent par une remise en cause profonde des pratiques de tous et des comportements de chacun...
Le programme est vaste mais vital...
"La Bretagne au péril de l'eau", c'est une cassette (audio) de 40 minutes, où Jean-Claude PIERRE expose la stituation telle qu'elle se présente et nous met devant nos responsabilités.
Avec conviction et pédagogie, mais sans concession. C'est en plus un livret utile d'une vingtaine de pages, illustrées par NONO.
C'est enfin, pour faire passer la pilule, quelques notes de harpe celtique signées Mariannig LARC'HANTEG. Un outil précieux, que l'on peut commander à KERIG (12 rue du Pré de la Lyre, 35850 GEVEZE).

GLAZ : "Holen ar Bed" (Déclic, Virgin diffusion, 8424742)



Même si, en quelques années, GLAZ a su s'imposer dans notre paysage musical, il y occupe une place un peu à part et cultive avec soin une originalité axée sur une esthétique et une voix particulières.
"Holen ar Bed" marque pourtant un tournant dans la vie du groupe qui se recentre sur la Bretagne, après avoir exploré une Celtie forcément un peu mythique. Abandonnant provisoirement sans doute - le domaine de la pure création, GLAZ s'intéresse désormais au répertoire traditionnel breton et notamment au Barzaz Breizh, où il puise trois de ses nouveaux morceaux.
"Pontkalleg", mais aussi "An Durzhunell", "Silvestrig"... vous ne manquerez donc pas de reconnaître un certain nombre de standards de la musique bretonne, standards que d'autres avant GLAZ ont su populariser et que le groupe reprend à son compte avec toute l'énergie et l'efficacité qu'on lui connaît

Autre tournant : le départ de Ronan LE BARS, sans doute pris par d'autres occupations et remplacé au uillean pipes par Loïc BLEJEAN. Une transition sans douleur.Comme d'habitude les musiciens "assurent" et la voix de Nathalie BRIGNOGNEN emporte l'adhésion. Comme d'habitude, le groupe nous gratifie d'une belle pochette illustrée cette fois encore par Pascal MOGUEROU.
"Holen ar Bed" ? Tout le sel d'un rock & folk breton de bonne facture.

Le monde à l'envers !

Vous savez combien nous sommes gâtés par FR3 en ce qui concerne les émissions en breton. Vous savez aussi que depuis quelques mois nous bénéficions, le dimanche, d'un sous-titrage automatique dans une autre langue minoritaire. (En Europe, aucune langue n'est parlée par plus de 50 % des Européens. Elles sont donc toutes minoritaires, minorisées, locales, régionales ha me oar-me. A une époque où l'on a des médecins, des pharmaciens, des notaires, des infirmières et même des douaniers sans frontières, je trouve cela plutôt bien).

Ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que, quand une jolie nénette vient l'été nous faire trois minutes d'information en anglais, c'est payé par FR3 (enfin avec vos sous de redevance), mais que quand cette chaîne que nous traînons condescend à faire du breton, elle demande une subvention à la Région. Les sous français, pour le français (et l'anglais) ; les sous bretons pour le breton !. Et si vous payez deux fois, c'est bien fait, vous aviez qu'à être comme tout le monde !

Ce que vous ne savez certainement pas, enfin un scoop, c'est qu'ils sont tellement pingres pour le breton, que c'est aussi la Région Bretagne qui a payé la machine pour sous-titrer le breton en français. Il paraît que le ministère de la Francophonie va en offrir une à FR3 pour sous-titrer en breton les émissions en français. C'est logique non ! Nous vivons une époque moderne, mais plusieurs heures d'observation attentive des programmes de Rennes m'ont convaincu que la machine bretonne était trop conne pour fonctionner dans les deux sens.

Tout cela n'a aucun rapport avec la dame qui, il y a quelques jours à la poste, demandait à voix très haute : "Je voudrais deux beaux timbres, mais pas Mitterrand !" Comme j'étais juste derrière, j'ai demandé avec la même puissance : "Je voudrais deux beaux timbres avec Marianne !" On n'a donc pas besoin de lui lécher le reor mais il nous reste le droit de taper dessus !

Al Louarn



Librairie du PB

(expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

NOUVEAUTÉ :

- **Une Bretagne responsable dans un monde solidaire** *(38 F)*
- **Autocollant Peuples d'Europe,** avec 18 noms et drapeaux *(10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus)*
- **Le Procès du centralisme** *(38 F)*
- **La Bretagne et les problèmes écologiques** *(38 F)*
- **Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent** *D. Aupiais (80 F)*
- **La résistance irlandaise** *Roger Faligot (134 F)*
- **Atlas de Bretagne** *Skol Vreizh - 2e édition (175 F)*
- **Le Breton, jeunesse d'une vieille langue** *F. Morvannou "Tout sur le Breton ou presque" (45 F)*
- **Les Bretons et la révolution. Elans et déceptions** *(20 F)*
- **Enezenn an Envor** *Fanch Peru (63 F)*

Bon de commande à recopier ou à découper.
Cocher les livres choisis.
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
PEUPLE BRETON, BP 301, 22304 LANNION Cedex